



RAIDDAT

RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN
DÉFENSE DES DROITS **EN SANTÉ MENTALE**
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

RAPPORT ANNUEL

2025
2026



PRODUCTION

du rapport annuel

2025-2026

RAIDD-AT

Ressource d'aide et d'information en défense des droits en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue

RÉDACTION ET CONCEPTION

France Riel, directrice générale de la RAIDD-AT

Avec la collaboration de Sarah Laliberté, conseillère responsable du développement de la défense des droits

MISE EN PAGE ET CORRECTION DU CONTENU

Mylène Cossette, communications et création visuelle

Avec la participation de France Riel, directrice générale de la RAIDD-AT

VISUEL DE LA COUVERTURE

Mylène Cossette, communications et création visuelle

Sous la direction de France Riel, directrice générale de la RAIDD-AT

SITE WEB RAIDD-AT (logistique)

Maxim Larivière, Virtua Web

Sous la direction de France Riel, directrice générale de la RAIDD-AT

Dépôt au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT)

RAIDD-AT ©

Présentation de la RAIDD-AT _____	5
Fonctionnement démocratique : convocation à l'AGA _____	6
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle _____	7
Mot du président _____	11
Hommage à Denis Bourassa _____	12
Conseil d'administration de la RAIDD-AT _____	13
Mission _____	14
Mandat _____	15
Mot de la directrice générale _____	16
La réalité régionale _____	17
La réponse aux besoins du milieu _____	18
Formations et conférences _____	20
Partenariat dynamique et engagement dans la communauté _____	23
Les actions de promotion et la participation _____	25
Engagement citoyen et mobilisation collective _____	27
Projet 2021-2025 en continu _____	30
Activités de promotion et de sensibilisation _____	31
Partenariats numériques _____	33
Mot de la conseillère responsable au développement de la défense des droits _____	35
Lettre d'opinion _____	36
Expérience d'accompagnement en unité psychiatrique _____	37
Répartition régionale des demandes d'aide et d'accompagnement _____	38
Perspectives d'actions et priorités stratégiques 2025-2030 _____	42
Annexes _____	43
Coordonnées de la RAIDD-AT _____	92

TABLE DES MATIÈRES



PRÉSENTATION

de la RAIDD-AT

2025-2026



La RAIDD-AT propose un service intégré d'accueil, d'écoute et d'évaluation des besoins, ainsi qu'un accompagnement personnalisé visant la recherche de solutions adaptées à chaque situation. L'ensemble de ces services est offert gratuitement, dans le respect strict de la confidentialité, et demeure accessible à toute personne qui en exprime le besoin.

La RAIDD-AT est un organisme communautaire dont la mission principale consiste à promouvoir, protéger et défendre les droits des personnes vivant avec des enjeux liés à la santé mentale et pouvant se trouver en situation de vulnérabilité. Nous aurons le plaisir de vous accueillir dans nos locaux situés au 418, avenue Larivière, à Rouyn-Noranda.

L'intervention de la RAIDD-AT couvre l'ensemble des droits reconnus par les cadres législatifs en vigueur. Elle s'inscrit notamment dans les domaines de la santé et des services sociaux, de l'emploi et des services publics. Elle s'étend également aux situations d'abus ou de discrimination, aux enjeux liés à l'accès à l'information sur la médication, aux traitements jugés inappropriés, ainsi qu'à toute autre préoccupation relative à la santé mentale.

L'espoir, la résilience, le développement du pouvoir d'agir, la valorisation des liens sociaux et le respect des choix et des droits fondamentaux constituent les assises de notre action et orientent l'ensemble de nos priorités.

Toute l'équipe de la RAIDD-AT s'engage avec rigueur et bienveillance à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant ou ayant vécu des enjeux liés à la santé mentale.



FONCTIONNEMENT démocratique

Procès verbal

de la **33^e** Assemblée générale annuelle de la RAIDD-AT
TENUE LE SAMEDI 7 juin 2025, à la salle Témabex, 52, rue Perreault Ouest, Rouyn-Noranda, à 10 h

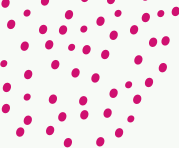
ONT ASSISTÉ À CETTE ASSEMBLÉE

M. Denis Bourassa
Mme Denise Arsenault
Mme Julie Adams
Mme Lyne Fortin
M. Martin McFadden
Mme France Riel
Mme Sarah Laliberté
Mme Martine McFadden
Mme Kathy Lord
M. Jacques McFadden
M. Jean-Marie Mattard
Mme Pierrette Poirier
M. Martin Brousseau

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 mai 2024 avec dispense de lecture et de signature
6. Rapport du conseil d'administration
7. Rapport d'activités 2024-2025
8. Priorités et plan d'action 2025-2026
9. Finances
 - 9.1 Adoption des états financiers 2024-2025
 - 9.2 Nomination d'un vérificateur pour 2025-2026
 - 9.3 Adoption des prévisions budgétaires 2025-2026
 - 9.4 Ratification des actes posés des administrateurs
 - 9.5 Résolution confirmant la présentation du rapport financier/ Rapport d'activités/Règlements de la RAIDD-AT
10. Aucune élection **CONSIDÉRANT** que chacun des membres du conseil d'administration a manifesté son intérêt et a accepté de renouveler son mandat jusqu'en 2026
11. Clôture et levée de l'assemblée

The logo for AGA (Association des Gens d'Affaires) is displayed in a large, stylized, pink-outlined font.



1. MOT DE BIENVENUE

Mme France Riel souhaite la bienvenue à tous et à toutes, et prend le temps de remercier les personnes qui participent à la 33^e assemblée générale annuelle de la RAIDD-AT.

2. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT ET D'UNE OU UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Mme France Riel et Mme Lyne Fortin sont respectivement nommées présidente et secrétaire d'assemblée, sur proposition de Mme Denise Arseneault, dûment appuyée par Mme Julie Adams.

3. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de l'assemblée à 10 h 25. Comme le quorum de l'assemblée générale est constitué des membres présents, le quorum est constaté.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme France Riel fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Julie Adams et appuyé par M. Jean-Marie Mattard que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Unanimentement résolu

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 18 MAI 2024 AVEC DISPENSE DE LECTURE

CONSIDÉRANT que les personnes présentes à la dernière assemblée générale confirment que ledit procès-verbal est conforme ;

Sur proposition de M. Martin McFadden, dûment appuyée par Mme Denise Arseneault, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 mai 2024.

Unanimentement résolu

6. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Lyne Fortin fait la lecture du mot du président, M. Denis Bourassa. Le conseil d'administration exprime sa gratitude envers les bénévoles, le personnel et les partenaires, dont l'engagement a constitué le fondement de leurs actions tout au long de l'année. L'engagement du conseil envers une gouvernance de qualité s'est manifesté par une implication régulière et proactive. Nous nous sommes réunis à sept reprises, témoignage de notre détermination à servir nos membres avec rigueur et assiduité. De plus, nous avons mis en place des initiatives visant à améliorer la communication avec nos 522 membres, en reconnaissant leur rôle central dans la gouvernance de la RAIDD-AT. Grâce à des consultations approfondies et des échanges inclusifs, nous avons œuvré pour un renouvellement participatif et une prise de décision transparente. M. Denis Bourassa tient à souligner le travail exceptionnel de l'équipe de la RAIDD-AT.

7. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024-2025

Mme France Riel, directrice de la RAIDD-AT, présente les membres du conseil d'administration et mentionne qu'un poste est vacant pour les personnes intéressées. Elle fait un tour d'horizon des réalisations et des projets qui ont marqué l'année. Elle invite les membres à consulter le rapport annuel 2024-2025 pour les détails. L'année écoulée a été marquée par des défis stimulants et des changements significatifs pour notre organisme. Elle exprime sa reconnaissance envers l'ensemble de l'équipe, les membres du conseil d'administration, ainsi que les bénévoles et partenaires provinciaux, régionaux et locaux en santé mentale, dont la contribution est inestimable.

Faits saillants et segments sur les implications actives de la RAIDD-AT :

Rencontre avec Joël Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine et porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de santé, de services sociaux et de soins à domicile à l'Assemblée nationale du Québec, qui a permis d'aborder les enjeux liés à la transformation du réseau de la santé ainsi que les impacts négatifs potentiels pour les citoyennes et citoyens en situation de précarité en santé mentale dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Des mémoires et réflexions lui ont été partagés à cet égard.

Participation à plusieurs comités, entre autres :

- Mouvement santé mentale Québec – promotion et sensibilisation en santé mentale ;
- Regroupement des organismes communautaires de Rouyn-Noranda (ROC) – Mme Sarah Laliberté participe à cette table ;
- Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) – Comité cellule de crise Loi P-38. À cette association,



Mme France Riel explique qu'elle a produit 3 réflexions en lien avec des drames qui sont survenus, dont un rapport de recommandations. Également, grande campagne nationale : *Recours collectifs – Garde en établissement « Non! À une hospitalisation contre son gré »* (voir le rapport annuel précédent, page 101). La RAIDD-AT soutient les personnes admissibles à un important recours collectif. À la suite de cela, le ministère a demandé à l'Institut juridique de réévaluer la Loi P-38.001. Un mémoire analysant les dysfonctionnements et les abus dans l'application de la Loi P-38.001 a été produit par Mme France Riel, de la RAIDD-AT ;

- Table de concertation en santé mentale – La Sarre, Rouyn et Amos. Une table à Val-d'Or est en train de s'organiser. D'ailleurs, une démarche a été entreprise pour créer une table de concertation régionale qui se veut plus inclusive, aux couleurs régionales ;
- Etc.

Participation – Formations et conférences : Formation en coaching d'écriture ; Participation au forum en développement social ; Assemblées générales et concertations ; Prévention et intervention ; Approfondissement des compétences en intervention ; Développement des compétences techniques.

Partenariats dynamiques et engagement dans la communauté : Engagement de la RAIDD-AT dans la formation et la sensibilisation ; Diversification et modernisation des supports pédagogiques ; Renforcement de la visibilité et diffusion des ressources.

Formations dispensées en 2024-2025 : Techniques de travail social au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue ; Approfondissement des connaissances des droits et des recours en santé mentale aux intervenantes et intervenants du *Pont* ; Formation aux membres et au conseil d'administration du *Portail* ; Formation universitaire dans le cadre du cours TSO1155 – Travail social, santé mentale et collaboration (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue).

Actions de promotion et participation : Collaboration avec les acteurs régionaux – participation aux événements communautaires et sensibilisation par les kiosques d'information (Salon des aînés, sensibilisation contre la réforme Dubé) ; Interventions médiatiques et engagement dans le débat public – Entrevue radio le 14 mai 2024 ; Soutien aux initiatives locales et participation aux événements régionaux ; Activités de promotion et de sensibilisation – Semaine nationale de la santé mentale (mai 2024), Journée de réflexion sur la Loi P-38.001 (septembre 2024), Conférences « Rechargeons-nous ! » (octobre 2024), Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive (mars 2025).



Mme Sarah Laliberté, conseillère responsable du développement de la défense des droits, prend la parole. Elle dresse un portrait des faits saillants 2024-2025 :

- Répartition régionale des demandes d'aide et d'accompagnement par secteur pour 2024-2025 : Le tableau couvre 100 interventions individuelles effectuées pour l'année 2024-2025. Ces accompagnements reflètent l'engagement de la RAIDD-AT à soutenir les personnes vivant des situations variées d'exclusion, de vulnérabilité ou de complexité administrative et sociale, en particulier dans le cadre de la défense des droits.
- Types d'accompagnement individuel (virtuel/présentiel) sur l'ensemble du territoire de la région.
- Types et domaines d'intervention : explication et démonstration de différents types d'interventions et dans quel volet – Formes de soutien diversifiées ; domaines les plus fréquents – Accompagnements de dossiers CNESST, DPJ, aide juridique et justice criminelle, héritages, revenus, hébergements, etc.
- Collaboration avec les intervenantes et intervenants du milieu : travailleuses et travailleurs sociaux, médecins, etc.
- Exemples de cas 2024-2025 : L'accès aux soins ; la difficile quête d'un avocat ; garde autorisée ; etc.
- Programme régional d'accompagnement individuel virtuel/présentiel en contexte de garde - Loi P-38.001: Application de la Loi P-38.001, un projet d'envergure mené en 2024-2025.

Il est proposé par Mme Julie Adams et appuyé par Mme Lyne Fortin d'adopter le rapport d'activités tel que présenté.

Unaniment résolu

8. PRIORITÉS ET PLAN D'ACTION 2025-2030

Mme France Riel présente les « Perspectives d'actions et de priorités » qui se poursuivent jusqu'en 2030 (voir rapport annuel page 42).

Il est proposé par M. Martin McFadden et appuyé par M. Jean-Marie Mattard d'adopter le plan d'action 2025-2030 tel que présenté.

Unanimement résolu

9. FINANCES

9.1. Adoption des états financiers 2024-2025

Mme France Riel fait la présentation du Bilan et de l'État des résultats de l'exercice financier 2024-2025 (projet des états financiers au 31 mars 2025). Lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, les états financiers vérifiés au 31 mars 2025 seront présentés par notre comptable M. Robert Lefebvre. Mentionnons que la firme comptable effectue la mission d'examen des états financiers de la RAIDD-AT qui comprennent le bilan au 31 mars 2025 et l'état des résultats de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice.

Il est proposé par Mme Lyne Fortin et appuyé par Mme Kathy Lord d'adopter le projet des états financiers au 31 mars 2025 tels que présentés.

Unanimement résolu

9.2. Nomination d'un vérificateur pour 2025-2026

Il est proposé par Mme Sarah Laliberté et appuyé par Mme Lyne Fortin que le mandat de vérification confié au comptable agréé M. Robert Lefebvre soit reconduit pour l'année 2025-2026.

Unanimement résolu



9.3. Adoption des prévisions budgétaires 2025-2026

Mme France Riel fait la présentation des prévisions budgétaires 2025-2026 qui ont été présentées et acceptées par le conseil d'administration.

Il est proposé par Mme Julie Adams et appuyé par M. Denis Bourassa, d'adopter les prévisions budgétaires 2025-2026 telles que présentées.

Unanimement résolu

9.4. Ratification des actes posés des administrateurs

Les membres présents se font un plaisir de ratifier les actes des administrateurs pour le travail accompli dans la dernière année.

Il est proposé par Mme Julie Adams et appuyé par M. Jean-Marie Mattard que les actes posés des administrateurs soient ratifiés pour l'année 2024-2025.

Unanimement résolu

9.5. Résolution confirmant la présentation du rapport financier/rapport d'activités/Règlements de la RAIDD-AT

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'organisme Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue, RAIDD-AT, tenue le 7 juin 2025.

ATTENDU QUE Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDD-AT) est reconnu et financé, en vertu de l'article 336 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-42), par le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 338 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-42), tout organisme communautaire ou tout regroupement provincial qui reçoit une subvention dans les cas visés aux articles 336 ou 337 doit, dans les trois mois suivant la fin de son année financière, transmettre le rapport de ses activités et son rapport financier à l'autorité de qui il a reçu une subvention;

ATTENDU QU'en vertu du point 4.1 du document La reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale-Programme de soutien aux organismes communautaires, qu'un organisme financé dans le cadre du PSOC doit produire une résolution attestant que le rapport financier a été présenté aux membres au cours de l'AGA. Le rapport financier doit être signé par deux membres du conseil d'administration désignés à cette fin.

ATTENDU QU'en vertu du point 4.2 du document La reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale- Programme de soutien aux organismes communautaires, qu'un organisme financé dans le cadre du PSOC doit produire une résolution attestant que le rapport d'activités a été présenté aux membres au cours de l'AGA.

SUR PROPOSITION DÛMENT FORMULÉE

PAR Mme Kathy Lord

APPUYÉE

PAR M. Jean-Marie Mattard

IL EST RÉSOLU, d'approuver tels que déposés par le conseil d'administration (CA), le rapport financier et le rapport d'activités pour la période se terminant le 31 mars 2025.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME, LE 7 juin 2025

Mme Lyne Fortin, secrétaire du conseil d'administration



10. Aucune élection CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil d'administration a manifesté son intérêt et a accepté de renouveler son mandat jusqu'en 2026.

11. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Jacques McFadden et appuyé par Mme Denise Arsenault de lever l'assemblée à 12 h 10.

Mme Lyne Fortin, secrétaire de l'assemblée générale annuelle de la RAIDD-AT, 7 juin 2025.

J'atteste que le rapport d'activités, le rapport financier et les règlements de la RAIDD-AT ont été présentés et adoptés à l'assemblée générale annuelle des membres, tenue le samedi 7 juin 2025.



Denis Bourassa,
président du conseil d'administration de la RAIDD-AT

mot du PRÉSIDENT

Chers membres de la RAIDD-AT,

C'est avec reconnaissance que je m'adresse à vous au nom du Conseil d'administration afin de souligner l'engagement et la confiance que vous accordez à notre organisme. Grâce à la participation de nos 522 membres, de nos partenaires, de nos bénévoles et de notre équipe de travail, la RAIDD-AT poursuit avec détermination sa mission de défense des droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'année qui vient de s'écouler a comporté certains défis, notamment pour moi sur le plan de la santé. Toutefois, la solidarité et l'engagement des membres du Conseil d'administration ont permis d'assurer la continuité de nos actions et de maintenir une gouvernance rigoureuse au service de la mission de l'organisme.

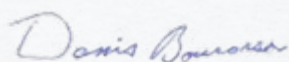
Au cours de l'année, le Conseil d'administration s'est réuni à huit reprises, témoignant de son implication active dans les orientations et le développement de la RAIDD-AT.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du Conseil d'administration pour leur engagement et leur contribution, ainsi que l'ensemble de l'équipe de travail de la RAIDD-AT pour son professionnalisme, son dévouement et la qualité du travail accompli tout au long de l'année.

Je vous invite donc à consulter notre rapport annuel 2025-2026, où vous pourrez découvrir en détail les réalisations et les projets qui ont marqué cette année.

Bien cordialement,

Denis Bourassa, Président





À la mémoire de
Denis Bourassa

1953 - 2026



Rouyn-Noranda : Est décédé à l'Hôpital de Rouyn-Noranda, le 6 avril 2026, à l'âge de 72 ans, Monsieur Denis Bourassa, domicilié à Rouyn-Noranda, fils de feu Anatole Bourassa et de feu Béatrice Rioux.

Monsieur Bourassa laisse dans le deuil ses enfants : Tomy et Samuel ; ses petits-enfants : Melyna et Emy ; ses arrière-petits-enfants : Logan et Lucas ; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier Dre Annie Paiement-Lamothe et son équipe pour les bons soins prodigués.

Monsieur Bourassa sera exposé à la chapelle de la Coopérative funéraire de l'Abitibi du 10, rue Reilly à Rouyn-Noranda le vendredi 24 avril 2026, de 10 h à 11 h.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 24 avril 2026 à 11 h à la chapelle de la Coopérative funéraire de l'Abitibi à Rouyn-Noranda.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Rouyn-Noranda à une date ultérieure.

Il vous sera possible d'assister à la cérémonie à distance, cette dernière sera disponible à partir du 24 avril 2026 à 11 h, en cliquant sur le lien diffusion en direct.

HOMMAGE

C'est avec une profonde tristesse que nous rendons hommage à Monsieur Denis Bourassa, président de la RAIDD-AT, qui nous a quittés de manière inattendue le 6 avril 2026, à l'âge de 72 ans.

Au fil de ses 19 années d'engagement à la présidence, Monsieur Bourassa aura marqué de son empreinte l'ensemble des membres de la RAIDD-AT ainsi que ceux du conseil d'administration. Il incarnait, avec constance, des valeurs de bienveillance, d'intégrité et de générosité, qui ont profondément influencé la culture et les pratiques de notre organisme.

Reconnu pour sa grande ouverture au dialogue, il favorisait des échanges respectueux, où chaque opinion pouvait s'exprimer dans un climat empreint d'écoute et de considération. Sa rigueur, alliée à une humanité sincère, a guidé la gestion de l'organisme avec justesse et équilibre, contribuant à son rayonnement et à sa solidité au fil des années.

Jusqu'aux derniers moments, son engagement est demeuré indéfectible. En mars 2026, alors qu'il était hospitalisé, il prenait encore le temps de transmettre les réflexions qu'il souhaitait voir apparaître dans son mot du président pour l'assemblée générale annuelle 2025-2026 — témoignage éloquent de son profond attachement à la mission et à la continuité de la RAIDD-AT.

Son départ laisse un vide immense. Toutefois, son héritage, ses valeurs et son dévouement continueront d'habiter chacune de nos actions. Sa présence demeurera vivante dans nos mémoires et au cœur de notre engagement collectif.

Bon départ, Denis. Ta souffrance est maintenant apaisée. Tu resteras à jamais présent dans nos cœurs.

*France Riel,
pour les membres et le conseil d'administration*



MEMBRES DU CONSEIL d'administration 2025-2026



Denis Bourassa
Président



Denise Arsenault
Vice-présidente



Lyne Fortin
Secrétaire-trésorière



Julie Adams
Administratrice et
animatrice bénévole



Martin McFadden
Administrateur

Le Conseil d'administration représente l'instance décisionnelle de la RAIDD-AT. Il assure la gouvernance de l'organisme et veille à la prise de décisions stratégiques et opérationnelles entre les assemblées générales. Les administrateurs et administratrices sont élus par les membres en règle lors de l'assemblée générale annuelle, conformément aux règlements de l'organisme.

Les rencontres du Conseil d'administration permettent d'examiner les enjeux importants, d'orienter les actions de l'organisme et de prendre les décisions nécessaires à la réalisation de sa mission. Ces travaux s'inscrivent dans le respect des priorités stratégiques, du plan d'action, ainsi que des valeurs et de la vision qui guident la RAIDD-AT.

Dans un esprit de gouvernance démocratique et participative, les membres de l'organisme sont invités à contribuer à la vie associative en exerçant leur droit de parole dans le respect des règles établies. Ce fonctionnement favorise la transparence, la responsabilité et une prise de décision éclairée, toujours orientée vers le meilleur intérêt de la RAIDD-AT et de l'ensemble de ses membres.

MISSION

MISSION

La RAIDD-AT est un organisme communautaire autonome ayant comme mission principale la défense collective des droits, le tout assorti d'un mandat d'aide et d'accompagnement confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Tout au long de son histoire, l'organisme, par l'entremise de ses représentantes et représentants, a participé à l'avancement des droits et de leur application par sa collaboration à des études, formations, forums et activités de concertation destinés principalement aux personnes œuvrant dans le secteur de la santé mentale. Par notre apport à des projets d'envergure nationale, nous participons à des actions politiques visant à faire changer des mentalités et à accélérer la mise en application des initiatives progressistes en matière de respect des droits. Pensons seulement à l'approche de la gestion autonome de la médication en santé mentale et aux principes de l'appropriation du pouvoir mis de l'avant à l'échelle nationale.

L'organisme organise et collabore aussi à des activités de sensibilisation, de formation et de mobilisation afin que les thèmes principaux qui nous tiennent à cœur fassent partie des conversations et des préoccupations de la population, que les droits et le vécu des personnes soient présents à notre esprit quand nous parlons de marginalisation et de souffrances liées à des problèmes de santé mentale. De plus, un aspect important de la mission de la RAIDD-AT est de favoriser la participation des personnes à tous les niveaux des structures de consultation, de décision et d'évaluation des services dont elles bénéficient.

La RAIDD-AT est soutenue principalement par le **Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)**. L'exercice de notre mission est reconnu et valorisé dans le cadre d'une entente qui respecte le cadre de référence québécois en matière d'action communautaire.

Code	Territoire	Population (2024)	Superficie Terrestre (km ²)
850	MRC de Témiscamingue	15 443	16 310,21
86042	Ville de Rouyn-Noranda	42 827	5 962,12
870	MRC d'Abitibi-Ouest	20 380	3 380,56
880	MRC d'Abitibi	24 504	7 623,47
890	MRC de La Vallée-de-l'Or	42 450	24 101,10
TOTAL		145 604	57 377,46

MANDAT

RAYONNEMENT

La RAIDD-AT est aussi soutenue financièrement par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans l'exercice d'un mandat de promotion et de défense des droits, mieux décrit dans un document mis à jour en 2006. Certaines personnes sont aux prises, de façon temporaire ou persistante, avec des problèmes psychologiques qui affectent leur capacité à faire valoir leurs droits et qui les rendent également plus susceptibles d'être lésés. L'épuisement, le manque d'information et la difficulté d'accès aux recours font que l'exercice de leurs droits peut leur paraître extrêmement ardu, voire impossible.

Le mandat d'aide et d'accompagnement confié à la RAIDD-AT par le ministère de la Santé et des Services sociaux est un mécanisme qui assure l'accès aux recours existants. Il comporte cinq volets :

L'**aide** consiste à informer, préparer et entraîner la personne pour qu'elle puisse accomplir elle-même les démarches requises par la situation.

L'**accompagnement** consiste à être présent avec la personne et à l'assister dans toute démarche visant l'expression d'une requête ou l'utilisation d'un recours.

L'**intervention proactive** consiste à intervenir, de manière exceptionnelle, à la place de la personne lorsque celle-ci ne dispose pas des moyens nécessaires pour solliciter de l'aide.

L'**action collective** représente l'intervention réalisée au bénéfice d'un groupe de personnes ou d'individus isolés dont les problèmes sont de même nature.

L'**action systémique** questionne le milieu d'intervention dans ses façons de faire en mettant en cause le bien-fondé ou l'application d'un règlement ou d'une politique ou encore l'organisation des services d'une région.



RAYONNEMENT DE LA RAIDD-AT EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – RÉGION 08

Cette carte illustre l'étendue du territoire couvert par la RAIDD-AT en Abitibi-Témiscamingue, une région vaste et diversifiée comptant plus de **145 604 habitants**. Contrairement aux régions centralisées, l'Abitibi-Témiscamingue se caractérise par son éloignement géographique et la dispersion de ses communautés.

L'engagement de la RAIDD-AT se traduit par **des déplacements constants** à travers l'ensemble du territoire afin de rejoindre les personnes en situation de vulnérabilité et de leur offrir un accompagnement de proximité. Aux quatre coins de la région, son équipe met tout en œuvre pour assurer un accès équitable aux services et défendre les droits des citoyennes et citoyens fragilisés en santé mentale. Cette présence terrain témoigne de son **implication active** et de sa volonté de répondre aux besoins des communautés, malgré les défis liés aux distances et à l'accessibilité des ressources.

mot de la directrice générale

L'année 2025-2026 aura été marquée par des défis importants, mais aussi par de nombreuses réalisations qui témoignent de la force et de la solidarité qui animent la RAIDD-AT. Dans un contexte où les enjeux liés à la santé mentale, à l'accès aux services et à la défense des droits demeurent bien présents dans notre région, notre organisme a poursuivi sa mission avec engagement, rigueur et humanité.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers notre équipe de travail, les bénévoles, les membres du conseil d'administration ainsi que nos partenaires communautaires et institutionnels. Par leur engagement et leur collaboration, ces personnes contribuent chaque jour à soutenir les personnes que nous accompagnons et à faire progresser la défense des droits dans notre communauté.

Cette année a également été marquée par la consolidation de notre équipe avec l'arrivée de Madame Ida Calixte Kwin Dibango à titre d'agente-conseil en défense des droits. Son professionnalisme et son profond souci de l'humain viennent enrichir une équipe engagée auprès de nos membres.

Dans une perspective résolument tournée vers l'avenir, j'amorce progressivement une démarche visant à assurer la transmission des connaissances et le partage de l'expertise développée au fil des années au sein de la RAIDD-AT. Cette réflexion s'inscrit dans une volonté claire de préparer une relève forte, compétente et engagée, capable de poursuivre avec rigueur et humanité la mission de l'organisme.

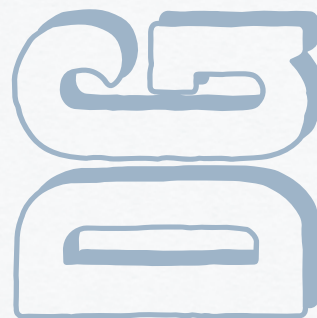
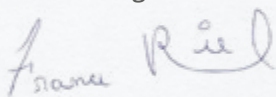
Ainsi, l'année à venir sera marquée par un important travail de formation, de mentorat et de transfert de savoir au sein de l'équipe, afin de consolider l'expertise collective et de soutenir le développement professionnel de l'ensemble de l'équipe. Cette démarche permettra également de renforcer la continuité organisationnelle et d'assurer la pérennité des actions de la RAIDD-AT.

Je pense notamment à notre collègue Sarah Laliberté, dont l'engagement, les compétences et la capacité à relever de nouveaux défis contribueront sans aucun doute à enrichir la mission et le développement futur de la RAIDD-AT.

« L'avenir d'un organisme se construit en partageant son savoir, en faisant grandir son équipe et en avançant ensemble avec confiance. »

Ensemble, nous continuerons à faire évoluer la RAIDD-AT afin qu'elle demeure un acteur engagé et porteur d'espoir pour notre communauté.

France Riel,
directrice générale



RÉALITÉ régionale

Chronique d'opinion – RAIDD-AT – Par France Riel

CULTIVER L'ESPOIR : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE FACE À LA DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

Dans nos communautés, la détresse psychologique ne se manifeste pas toujours de manière spectaculaire. Elle s'installe souvent progressivement, dans le silence des démarches administratives complexes, dans l'épuisement des procédures judiciaires, dans l'inquiétude d'un parent qui craint de perdre le lien avec son enfant, ou encore dans la solitude d'une personne qui tente simplement de comprendre ses droits.

En Abitibi-Témiscamingue, comme ailleurs au Québec, les organismes communautaires constatent que les situations vécues par les personnes en détresse sont de plus en plus complexes. La santé mentale ne peut être comprise uniquement à travers une perspective médicale. Elle est profondément liée aux réalités sociales, économiques et relationnelles que vivent les citoyennes et citoyens.

Les parcours que nous accompagnons révèlent souvent un enchevêtrement de difficultés : problèmes juridiques, conflits familiaux, isolement social, perte de logement, blessures physiques ou obstacles administratifs. Lorsqu'ils se cumulent, ces facteurs peuvent fragiliser l'équilibre psychologique d'une personne et rendre les démarches nécessaires pour s'en sortir encore plus difficiles.

Pourtant, au cœur de ces réalités parfois difficiles, une chose demeure essentielle : l'espoir.

Cultiver l'espoir ne signifie pas nier les difficultés ou minimiser la détresse. Au contraire, cela implique de reconnaître les défis réels auxquels les personnes sont confrontées et de leur offrir un accompagnement humain, respectueux et solidaire.

Dans le milieu communautaire, nous parlons de plus en plus de **bienveillance radicale**. Cette approche consiste à accueillir chaque personne avec dignité, sans jugement, en reconnaissant son vécu

et sa capacité d'agir. Elle rappelle que derrière chaque dossier, chaque procédure ou chaque conflit, il y a avant tout une personne qui cherche à être entendue et comprise.

La bienveillance radicale n'est pas naïve. Elle est profondément transformative. Elle permet de créer un espace où la confiance peut renaître et où les personnes peuvent retrouver un certain pouvoir sur leur trajectoire de vie.

Mais la responsabilité de soutenir la santé mentale ne peut reposer uniquement sur les individus ou sur les organismes communautaires. Elle doit être portée collectivement.

Cela signifie renforcer les services de proximité, améliorer l'accès à l'information sur les droits, favoriser la collaboration entre les institutions et les organismes du milieu, et surtout reconnaître la contribution essentielle du tissu communautaire dans l'accompagnement de la population.

Protéger sa santé mentale passe aussi par des gestes simples : maintenir des liens avec les autres, demander de l'aide lorsque les démarches deviennent trop lourdes, prendre le temps de se reposer et s'informer sur les ressources disponibles. Ces gestes peuvent sembler modestes, mais ils constituent souvent les premiers pas vers un mieux-être.

La santé mentale est un enjeu profondément humain et collectif. Elle nous concerne collectivement.

En cultivant la bienveillance, en renforçant les solidarités et en reconnaissant la dignité de chaque personne, nous pouvons contribuer à bâtir des communautés plus justes, plus humaines et plus résilientes.

Parce qu'au-delà des défis, **l'espoir demeure un moteur puissant de transformation sociale.**

LA RÉPONSE

Répondre aux besoins du milieu dans un contexte de transformations législatives et sociales

Au cours de la dernière année, les transformations importantes du système de santé et de services sociaux au Québec ont soulevé de nombreux enjeux pour les personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale, particulièrement dans les régions comme l'Abitibi-Témiscamingue. Dans ce contexte en évolution, la participation active de la RAIDD-AT aux instances de réflexion et d'analyse politique s'est révélée essentielle afin de porter la voix des personnes concernées et de contribuer à l'amélioration des politiques publiques.

Tout au long de l'année, France Riel, directrice générale de la RAIDD-AT, a participé aux travaux du **comité politique de l'AGIDD-SMQ**, un espace stratégique d'analyse et de concertation réunissant les groupes de défense des droits en santé mentale du Québec. Ces rencontres ont permis de suivre de près les réformes législatives en cours, d'en analyser les impacts et de formuler des positions collectives visant à protéger les droits fondamentaux des personnes concernées.

Dans ce cadre, la RAIDD-AT a contribué à divers travaux de réflexion et de mobilisation, notamment par la participation à la rédaction de **mémoires, d'analyses et de communiqués**, afin d'éclairer les décideurs publics sur les réalités vécues sur le terrain. Cette implication vise à s'assurer que les transformations du réseau tiennent compte des réalités régionales, de l'accès aux services et du respect des droits des personnes usagères.

Les discussions ont notamment porté sur les réformes majeures du réseau de la santé et des services sociaux, dont l'adoption de nouvelles structures de gouvernance et la création de l'agence Santé Québec. Ces changements législatifs, qui modifient l'organisation et la gestion du système, soulèvent plusieurs enjeux quant à l'équilibre entre l'efficacité administrative et la protection des droits des personnes vivant avec un enjeu de santé mentale.

Les analyses menées au sein du comité politique ont permis de mettre en lumière les effets potentiels de ces réformes sur l'accès aux services, la participation citoyenne et la place des organismes communautaires dans l'écosystème de la santé mentale.

Par ailleurs, une attention particulière a été portée aux travaux entourant la **révision de la Loi P-38.001**, qui encadre les mesures de garde en établissement lorsqu'une personne présente un danger pour elle-même ou pour autrui. Les réflexions menées au sein du comité politique et les contributions des groupes membres visent à assurer que toute réforme éventuelle renforce les mécanismes de protection des droits, limite les interventions coercitives et favorise des approches respectueuses de la dignité et de l'autonomie des personnes.

Cette participation active aux espaces de réflexion politique s'inscrit dans la mission fondamentale de la RAIDD-AT : **défendre et promouvoir les droits des personnes en santé mentale tout en favorisant leur pouvoir d'agir et leur participation sociale**. Dans un contexte où les besoins évoluent et où les politiques publiques se transforment, la présence des organismes communautaires dans les processus de consultation et de décision demeure essentielle afin d'assurer que les réalités vécues par la population soient entendues et prises en compte.

Ainsi, en s'impliquant dans les travaux du comité politique, en contribuant à la rédaction de mémoires et en participant aux discussions entourant les réformes législatives, la RAIDD-AT continue de jouer un rôle actif dans l'amélioration des pratiques et des politiques publiques en santé mentale. Cette démarche témoigne de l'importance d'une **défense collective des droits ancrée dans les réalités du terrain**, au service d'un système plus humain, équitable et respectueux des personnes.

AUX BESOINS DU MILIEU

Présentation synthétique des faits saillants contenu dans le *Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026. S'unir pour un mieux-être collectif.*

LES POINTS ENCOURAGEANTS

- **Un investissement global de 1,1 milliards de dollars sur 5 ans en faveur de la santé mentale**, dont 75 millions de dollars récurrents pour le financement de la mission des organismes communautaires.
- **La prise de position du MSSS pour le développement et le soutien financier de la parole collective des personnes utilisatrices de services**, ainsi que du travail mené par ReprésentACTION santé mentale Québec et l'AGIDD-SMQ dans ce domaine.
- **La volonté de mettre en place des centres de crise en Estrie et au Saguenay-Lac-Saint-Jean**, deux régions qui en étaient dépourvues jusqu'à maintenant.
- **La volonté de consolider les pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières de proximité.**

NOS DÉCEPTIONS

- **L'absence quasi-totale de la notion du respect des droits** : en plus d'être à peu près inexistante, la question des droits — lorsqu'elle est mentionnée — est la plupart du temps associée avec la dangerosité et les mesures exceptionnelles, pratiques qui contreviennent aux droits fondamentaux.
- **L'absence de regard critique sur les dysfonctionnements internes au système psychiatrique** alors que ces pratiques sont à l'origine de maltraitances et d'abus récurrents dénoncés depuis plus de 30 ans par l'AGIDD-SMQ et ses groupes membres.
- **« L'adaptabilité » de l'application de la confidentialité et du partage de l'information** : il s'agit d'une question très sensible, et il est indispensable de veiller à ne pas faire d'exception pour les personnes vivant un problème de santé mentale.
- **Les « alternatives » aux hospitalisations en psychiatrie, ou l'hospitalisation à la maison** : il ne s'agit pas d'alternatives pour les personnes vivant avec un problème de santé mentale, mais d'une alternative pour délester les hôpitaux.

FORMATIONS et conférences

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET PARTICIPATION AUX SAVOIRS COLLECTIFS

Formation continue et veille stratégique – 2025-2026

Investir dans la formation continue constitue une démarche essentielle pour soutenir l'évolution des compétences, favoriser l'adaptation aux transformations sociales et institutionnelles, et améliorer les pratiques au sein de la Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDD-AT). Dans un contexte marqué par des changements importants dans le réseau de la santé et des services sociaux, la formation et la participation à des événements professionnels permettent à l'équipe de maintenir un haut niveau d'expertise et d'assurer une intervention éclairée auprès des personnes vivant des enjeux liés à la santé mentale.

Au cours de l'année 2025-2026, l'équipe de la RAIDD-AT a pris part à plusieurs activités de formation, conférences et rencontres professionnelles portant sur des thématiques variées telles que la santé mentale positive, les enjeux juridiques liés à la psychiatrie légale, les transformations technologiques, la sécurité des données, ainsi que l'évolution de certains cadres législatifs et socioéconomiques. Ces participations ont contribué à enrichir les connaissances de l'équipe, à soutenir le développement professionnel et à renforcer la capacité de l'organisme à répondre aux besoins du milieu.

CHRONOLOGIE DES FORMATIONS ET PARTICIPATIONS (2025-2026)

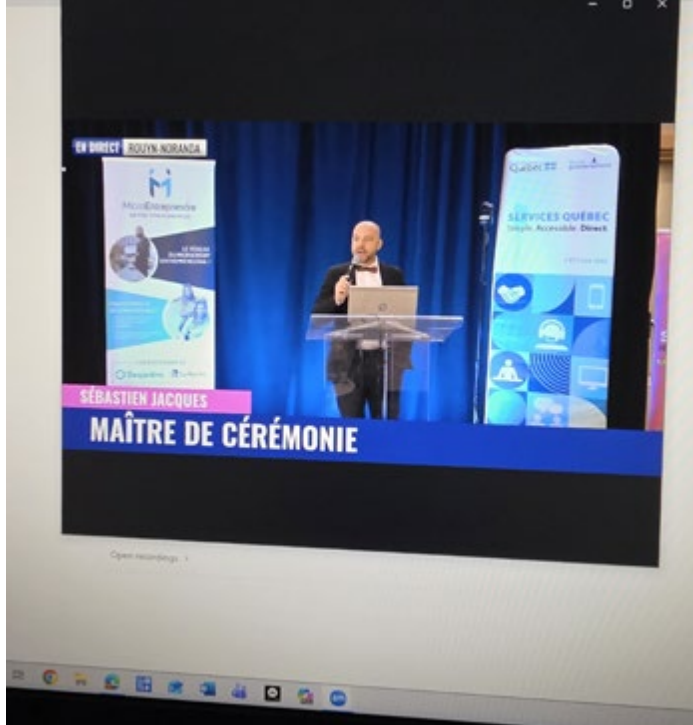
Juin 2025 – Santé mentale au travail et sensibilisation régionale

Le 11 juin 2025, la RAIDD-AT a participé au Colloque régional en santé et sécurité du travail, un événement réunissant plus de deux cent participants issus de milieux institutionnels, communautaires et industriels de l'Abitibi-Témiscamingue. À cette occasion, l'organisme a tenu un kiosque d'information visant à faire connaître la défense des droits en santé mentale et à sensibiliser les professionnels présents à l'importance de la santé psychologique dans les milieux de travail. Cette activité a également permis de consolider les liens avec plusieurs partenaires régionaux et de favoriser la diffusion d'outils de sensibilisation.

Au cours de l'année 2025-2026, la direction générale a poursuivi activement le développement de ses compétences à travers plusieurs formations pertinentes, réalisées de manière progressive et complémentaire.

Le 18 septembre 2025, une première formation a permis d'approfondir des notions liées au bien-être global et à la mobilisation des capacités individuelles, notamment par l'intégration de concepts favorisant l'action, le sens et l'équilibre personnel. Le 15 octobre 2025, une formation portant sur les recours en consommation a contribué à renforcer les connaissances en matière de résolution de différends et de protection des droits de la population.

Le 25 septembre 2025, la direction a également participé à une activité de formation d'envergure réunissant plus de 200 personnes, portant sur les enjeux juridiques liés aux enquêtes et à la gestion des plaintes, consolidant ainsi les pratiques en matière de preuve et de recours. Dans la même continuité, une formation spécialisée sur le harcèlement psychologique et l'accès aux rapports d'enquête a permis d'approfondir les cadres légaux applicables et les enjeux liés à la confidentialité et à l'administration de la preuve.



Le 29 octobre 2025, une formation sur le langage et les communications juridiques a permis de préciser les balises entourant la diffusion d'information en défense des droits, notamment en lien avec le respect de la Loi sur le Barreau et la distinction entre information et avis juridique.

Dans l'ensemble, ces formations témoignent d'un engagement soutenu de la direction générale à maintenir une expertise rigoureuse, actualisée et alignée avec les enjeux juridiques, sociaux et organisationnels propres à la mission de la RAIDD-AT.

Novembre 2025 – Innovation technologique et intelligence artificielle

Le 6 novembre 2025, la direction et l'équipe ont participé au **Rendez-vous IA : Intégrer un nouvel employé IA**, une journée de formation portant sur l'intégration responsable de l'intelligence artificielle dans les milieux de travail. Cette activité a permis d'approfondir la compréhension des avantages et des limites de ces technologies, notamment en matière de confidentialité des données, de fiabilité de l'information et d'impact sur les pratiques professionnelles. Dans une perspective éthique et respectueuse des valeurs de l'organisme, la réflexion menée lors de cette formation rappelle que les outils numériques doivent soutenir le travail du personnel d'intervention sans remplacer la relation humaine, qui demeure au cœur de la mission de la RAIDD-AT.

Novembre et décembre 2025 – Promotion de la santé mentale positive

Au cours de l'automne 2025, des membres de l'équipe ont participé à des formations portant sur la promotion de la santé mentale positive et le développement d'actions concrètes favorisant le bien-être des personnes dans différents milieux de vie. Ces formations ont permis d'approfondir les approches préventives et les stratégies favorisant la résilience, la participation sociale et la promotion du mieux-être collectif.

Janvier 2026 – Veille stratégique et enjeux de société

Le 21 janvier 2026, la direction de la RAIDD-AT a participé à un webinaire portant sur les transformations récentes de l'immigration économique et leurs impacts sur les milieux organisationnels. Bien que ce sujet dépasse directement le champ de la santé mentale, cette participation s'inscrit dans une démarche de veille stratégique visant à mieux comprendre les transformations sociales et économiques susceptibles d'influencer les réalités des communautés et des partenaires de la région.

Janvier 2026 – Psychiatrie légale et droits des personnes

Le 30 janvier 2026, la directrice générale de la RAIDD-AT a participé à une journée de conférences organisées par l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel portant sur la **non-responsabilité criminelle et ses impacts**. Cette formation a permis de mieux comprendre les critères juridiques entourant ce verdict, le rôle des expertises psychiatriques et les conséquences de ces décisions pour les personnes concernées, leurs proches et la société. Ces connaissances contribuent à enrichir la réflexion sur les enjeux de judiciarisation en santé mentale et sur les mécanismes de déjudiciarisation visant à favoriser des approches plus humaines et adaptées aux besoins des personnes.

Février 2026 – Sécurité numérique et gestion des données

Le 11 février 2026, l'équipe a participé à un webinaire portant sur les risques associés à l'utilisation non encadrée de l'intelligence artificielle, notamment le phénomène de « shadow AI ». Cette activité a permis d'identifier les enjeux liés à la sécurité des données et à la conformité organisationnelle, tout en proposant des pistes pour favoriser une utilisation sécuritaire et responsable des technologies numériques dans les milieux de travail.

Participation à des consultations publiques et à des instances de réflexion

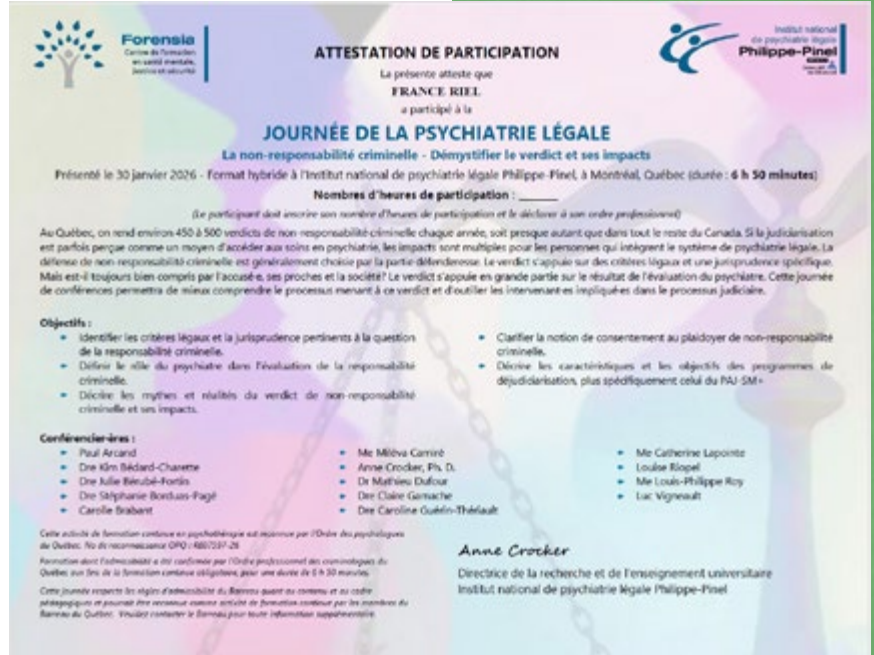
Dans une perspective de contribution au débat public, la RAIDD-AT a également pris part à des consultations menées par le Commissaire à la santé et au bien-être portant sur les attentes de la population à l'égard du système de santé et de services sociaux. Cette participation permet de faire entendre les réalités régionales et de contribuer à l'analyse des enjeux systémiques touchant les droits et l'accès aux services en santé mentale.

Par ailleurs, la RAIDD-AT a participé à l'Assemblée générale annuelle du Conseil pour la protection des malades, un espace d'échange et d'analyse critique permettant de documenter les enjeux liés à la dignité, à la qualité des soins et au respect des droits des personnes dans différents milieux de soins et de vie.

Conclusion

L'ensemble de ces activités de formation, de veille stratégique et de participation à des rencontres professionnelles témoigne de l'engagement constant de la RAIDD-AT envers le développement des compétences et l'amélioration continue de ses pratiques. En s'appuyant sur ces apprentissages et sur les échanges réalisés avec divers partenaires, l'organisme renforce sa capacité à intervenir de manière éclairée, à soutenir ses membres et à contribuer activement aux réflexions entourant les droits, la santé mentale et les transformations du système de santé.

En misant sur la formation continue et la participation aux savoirs collectifs, la RAIDD-AT poursuit ainsi sa mission avec rigueur, humanité et engagement, afin de favoriser un système plus juste, inclusif et respectueux de la dignité des personnes vivant des enjeux en santé mentale.





partenariat

DYNAMIQUE

ET ENGAGEMENT DANS LA
communauté

PARTENARIAT ENGAGEMENT

FORMATION ET SENSIBILISATION

La RAIDD-AT s'engage activement dans la transmission des connaissances en offrant des formations adaptées aux besoins de ses partenaires et de ses membres, tant en présentiel qu'en ligne. Ces initiatives visent à outiller le personnel intervenant en matière de droits en santé mentale, en leur proposant des contenus vulgarisés et des outils concrets favorisant une meilleure compréhension et application des pratiques.

Dans une perspective d'amélioration continue, les formations ont été modernisées grâce à l'intégration de supports pédagogiques variés, tels qu'un diaporama interactif, une capsule explicative sur la Loi P-38.001, des éléments audio et un questionnaire interactif. Cette approche favorise l'engagement des personnes participantes et soutient l'appropriation des connaissances.

Les retours recueillis soulignent la pertinence et la qualité des formations, notamment l'impact positif du questionnaire interactif, qui stimule la réflexion collective et les échanges professionnels. Ces résultats confirment l'importance des actions de la RAIDD-AT en matière de sensibilisation et de défense des droits dans la région.



FORMATIONS DISPENSÉES EN 2025-2026

DANS UNE DÉMARCHE COHÉRENTE AVEC SA MISSION, LA RAIDD-AT A DISPENSÉ DES FORMATIONS AUPRÈS DE PUBLICS VARIÉS.

Le 12 juin 2025, la RAIDD-AT a offert une conférence sur l'heure du dîner au Portail de Rouyn-Noranda. Cette activité a permis de présenter le mandat de l'organisme auprès de partenaires du milieu, favorisant une meilleure compréhension des rôles respectifs et renforçant les liens de collaboration.

Ce type d'initiative contribue à accroître la visibilité de la RAIDD-AT à travers l'Abitibi-Témiscamingue et à faciliter l'accès aux services pour les personnes concernées. Il ouvre également la voie à des actions concertées au bénéfice de la communauté.

Par ses activités de formation et de sensibilisation, la RAIDD-AT soutient le développement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice et à la défense des droits en santé mentale.

Le 22 octobre 2025, la RAIDD-AT a offert une formation interactive à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), intitulée « *Accueillir avec bienveillance et agir avec professionnalisme* ». Cette activité, animée par France Riel en collaboration avec M. Alain Martel, a rassemblé 15 personnes issues du département de soutien informatique.

Axée sur la communication bienveillante, la gestion des émotions et la désescalade des tensions, la formation a permis aux personnes participantes d'expérimenter des outils concrets adaptés à leur réalité professionnelle. Les échanges dynamiques, les mises en situation et l'approche participative ont favorisé une forte implication du groupe.

Très appréciée, cette formation a été reconnue pour la pertinence de son contenu et son apport tangible au développement de pratiques professionnelles favorisant un climat de travail sain, respectueux et propice à la santé mentale positive.

Le 1^{er} décembre 2025, la RAIDD-AT a réalisé une activité de sensibilisation à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), animée par Sarah Laliberté et Ida Calixte Kwin Dibango, auprès d'un groupe de 20 personnes composé majoritairement d'étudiantes et étudiants en travail social.

Cette rencontre a permis de présenter le mandat, les services et les activités de la RAIDD-AT, tout en mettant en lumière l'importance de l'accompagnement dans l'exercice et la défense des droits en santé mentale. Les échanges ont également favorisé une meilleure compréhension des complémentarités et des distinctions entre le travail social et la défense des droits, notamment en ce qui concerne les approches d'intervention et les champs d'action respectifs.

L'activité, d'une durée d'une heure, s'est déroulée dans un climat dynamique et participatif. L'intérêt manifesté par les personnes présentes, à travers leurs nombreuses questions, témoigne de la pertinence de l'intervention et de l'importance de sensibiliser la relève aux enjeux liés aux droits en santé mentale.

Cette initiative contribue à renforcer la visibilité de la RAIDD-AT et à consolider les liens avec le milieu académique, dans une perspective de collaboration et de promotion des valeurs communes telles que le respect, la dignité et l'égalité.

Le 25 mars 2026, la RAIDD-AT a offert une conférence interactive auprès du comité des usagères et usagers, rassemblant environ 70 personnes. Cette activité a permis de sensibiliser les personnes présentes aux enjeux liés à la défense des droits en santé mentale, notamment à travers une présentation du mandat de l'organisme, de l'évolution des pratiques en santé mentale ainsi que de l'application de la Loi P-38.001.

L'approche privilégiée, axée sur l'échange, la réflexion et le partage d'expériences, a favorisé une participation active et des discussions enrichissantes. La conférence a également permis de mettre en lumière l'importance de l'accompagnement dans l'exercice des droits et du respect du consentement libre et éclairé.

En complément, un kiosque de matériel promotionnel de la RAIDD-AT a été aménagé, offrant aux personnes présentes un accès direct à de l'information et facilitant les échanges individuels avec l'équipe.

Cette activité s'inscrit pleinement dans la mission de la RAIDD-AT visant à informer, outiller et soutenir les personnes dans la compréhension et la défense de leurs droits, tout en renforçant les liens avec les milieux partenaires. (Voir annexe pages 43 à 49)

RENFORCEMENT DE LA VISIBILITÉ ET DIFFUSION DES RESSOURCES

Dans le cadre de ses activités de formation et de sensibilisation, la RAIDD-AT a également veillé à promouvoir ses services et ressources auprès des personnes participantes. Divers outils d'information ont été distribués, notamment des dépliants portant sur les droits et recours, le guide de survie en santé mentale ainsi que des documents explicatifs relatifs à la garde en établissement. Par ailleurs, du matériel promotionnel aux couleurs de l'organisme : affiches, stylos, aimants, carnets de notes et cartes professionnelles, a été mis à la disposition des personnes présentes, contribuant ainsi à accroître la visibilité de la RAIDD-AT et à faciliter la diffusion de l'information au sein de la communauté.

CONCLUSION

L'engagement soutenu de la RAIDD-AT en matière de formation et de sensibilisation témoigne de sa volonté de favoriser une meilleure compréhension des droits en santé mentale et de soutenir les milieux d'intervention dans l'adoption de pratiques respectueuses, adaptées et centrées sur les besoins des personnes concernées. Par la mise en œuvre de ces initiatives, l'organisme contribue au développement des compétences des personnes et organismes du milieu, à l'amélioration continue des pratiques et au renforcement d'une collaboration concertée entre les partenaires du réseau communautaire et institutionnel.

LES ACTIONS DE PROMOTION ET LA PARTICIPATION



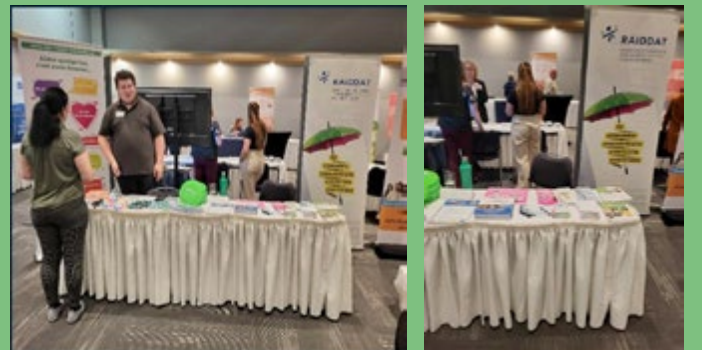
Engagée sur le terrain, la RAIDD-AT multiplie les actions de promotion et de participation afin de sensibiliser, mobiliser et faire avancer les droits en santé mentale.

La RAIDD-AT inscrit le partenariat au cœur de ses interventions en développant des collaborations étroites avec les organismes communautaires, les milieux éducatifs, les professionnelles et professionnels de la santé ainsi que les instances gouvernementales. Ces alliances stratégiques contribuent à renforcer la concertation régionale et à offrir des réponses cohérentes et adaptées aux enjeux liés à la santé mentale et à la défense des droits.

Dans cette dynamique, l'organisme s'engage activement dans des actions de sensibilisation et de promotion auprès de la population. Sa participation à divers événements communautaires, notamment par la mise en place de kiosques d'information, permet de faire connaître les droits des personnes en santé mentale, de diffuser des ressources essentielles et de favoriser un meilleur accès aux services offerts.

KIOSQUES D'INFORMATION, PARTICIPATION DE L'ÉQUIPE ET ENGAGEMENTS CITOYENS

Dans le cadre de sa mission, la RAIDD-AT a maintenu une présence active sur le terrain, en conjuguant activités de sensibilisation, participation aux initiatives du milieu et engagement dans des démarches citoyennes structurantes.



SALON DU MIEUX-ÊTRE
DE LA VALLÉE-DE-L'OR

2 MAI 2025

Où : Carrefour de Nord-Ouest
Heure : 11 h-16 h

Plusieurs kiosques de la MRC!

Ateliers gratuits de yoga de Espace No Masté
12 h, 13 h et 15 h 30 (30 min.)
(Ancien local du Vincent d'Amérique)
Tapas fournis

Conférence à 14 h,
de Annie Geneau, kinésologue et Ysabelle
Lamarche, nutritionniste du Centre intégré de
santé et de services sociaux (CISSS) de
l'Abitibi-Témiscamingue
(Ancien local Vincent d'Amérique)

Questions :
819 825-5858,
poste 5257

Québec

RAIDDAT



Le 11 juin 2025, l'organisme a participé au Colloque en santé et sécurité du travail de l'Abitibi-Témiscamingue en tenant un kiosque d'information, permettant de sensibiliser un large éventail de professionnelles et professionnels aux enjeux de santé mentale et de défense des droits.

Le 12 juin 2025, l'équipe a également offert un dîner-conférence au Portail de Rouyn-Noranda, rejoignant une dizaine de personnes. Cette activité a permis de présenter le mandat, les services et l'approche de la RAIDD-AT, tout en favorisant des échanges constructifs avec les membres présents et en renforçant les liens de collaboration.

Le 3 octobre 2025, la RAIDD-AT a poursuivi ses actions de proximité en tenant un kiosque au Salon des personnes âgées de Val-d'Or. Cette présence a permis de sensibiliser la population âgée, de diffuser de l'information sur les droits en santé mentale et de consolider la visibilité de l'organisme dans la communauté.

Le 20 mars 2026, la RAIDD-AT a pris part à la 14^e édition du Super 5 à 8 de la Fondation Martin-Bradley, un événement phare de mobilisation régionale en faveur de la santé mentale, tenu à Rouyn-Noranda. Représentée par Madame Sarah Laliberté, conseillère responsable du développement de la défense des droits, ainsi que par Monsieur Martin McFadden, administrateur et membre du conseil d'administration, cette participation s'inscrit dans une volonté affirmée de l'organisme de soutenir les initiatives collectives visant l'amélioration des conditions de vie des personnes concernées.

Rassemblant plus de 325 personnes et ayant permis d'amasser 117 000 \$, l'événement a également mis en lumière des projets structurants financés dans la région, contribuant à renforcer l'accès à des ressources diversifiées en santé mentale. Par sa présence, la RAIDD-AT a non seulement consolidé ses liens avec les actrices et acteurs du milieu, mais a également réaffirmé l'importance d'une approche concertée, humaine et engagée pour soutenir le mieux-être collectif et promouvoir le respect des

droits des personnes en situation de vulnérabilité psychologique.

Au-delà des activités de sensibilisation, l'équipe s'est également impliquée dans des initiatives de mobilisation du milieu communautaire, notamment en soutenant le mouvement « *Le communautaire à boutte!* », visant à revendiquer un financement adéquat, de meilleures conditions de travail et une reconnaissance accrue du rôle essentiel des organismes communautaires au Québec.

Parallèlement, la RAIDD-AT a pris part à plusieurs démarches citoyennes par la signature de pétitions et de déclarations, affirmant ainsi son engagement en matière de défense collective des droits.

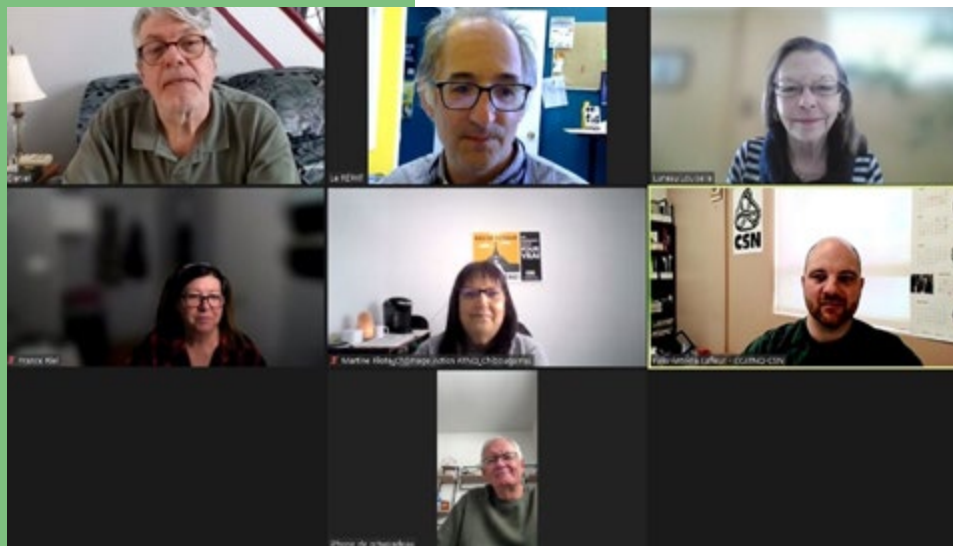
Le 1^{er} octobre 2025, l'organisme a appuyé une déclaration commune dénonçant les reculs potentiels en matière de droits en santé mentale et appelant à une approche fondée sur la dignité et le respect des personnes.

Le 10 octobre 2025, une pétition visant à assurer la pérennité des ressources intermédiaires a été signée, témoignant de l'importance accordée au maintien de services essentiels pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Le 29 janvier 2026, la RAIDD-AT a soutenu une pétition portant sur l'accès au soutien à domicile gratuit et universel, mettant de l'avant une approche humaine et accessible des services.

Enfin, **le 19 février 2026**, l'organisme a signé une pétition demandant le retrait du projet de loi no 1, soulevant des préoccupations quant au respect des principes démocratiques et à la protection des droits fondamentaux.

À travers l'ensemble de ces actions, la RAIDD-AT réaffirme son rôle d'organisme engagé, à la fois présent dans la communauté et actif dans les enjeux socio-politiques. Ces initiatives contribuent à renforcer la sensibilisation, à soutenir la mobilisation collective et à promouvoir une société plus juste, inclusive et respectueuse des droits des personnes.



IMPLICATION DE LA RAIDD-AT AU SEIN DES COMITÉS ET REGROUPEMENTS

La RAIDD-AT s'implique activement au sein de divers comités et regroupements à l'échelle régionale et provinciale, constituant ainsi un levier essentiel pour faire entendre la voix des personnes qu'elle représente et promouvoir la défense des droits en santé mentale.

Au cours de l'année 2025-2026, l'organisme a notamment participé à plusieurs instances de concertation :

- le comité Cellule de crise P-38 de l'AGIDD-SMQ ;
- la Table des membres du Mouvement Santé mentale Québec ;
- la Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue (CROC-AT) ;
- le Regroupement des organismes communautaires de Rouyn-Noranda (CDC) ;
- différentes tables de concertation en santé mentale, en dépendance et en itinérance à Amos et à Rouyn-Noranda.

La RAIDD-AT a également contribué aux travaux du Conseil pour la protection des malades (CPM), de Chômage Action Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec et de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires.

Ces espaces de concertation favorisent le partage d'expertises, la circulation de l'information et le développement de réponses collectives adaptées aux réalités du territoire. Ils permettent également à la RAIDD-AT de demeurer à l'affût des enjeux émergents, d'exercer une veille stratégique et d'ajuster ses interventions en conséquence.

Par son implication soutenue, la RAIDD-AT contribue activement à la mobilisation du milieu, à l'amélioration des pratiques et au renforcement des collaborations intersectorielles. Elle affirme ainsi son rôle d'acteur incontournable dans la promotion et la défense collective des droits en santé mentale, au bénéfice des personnes et des communautés de l'Abitibi-Témiscamingue.

INTERVENTIONS MÉDIATIQUES ET ENGAGEMENT DANS LE DÉBAT PUBLIC

En complément de ses actions sur le terrain, la RAIDD-AT s'engage activement dans l'espace médiatique afin de promouvoir la défense des droits des personnes en situation de vulnérabilité psychologique et de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à la santé mentale.



ENTREVUE MÉDIATIQUE – SENSIBILISATION À LA SANTÉ MENTALE

Dans le cadre de la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive, Sarah Laliberté, conseillère responsable du développement de la défense des droits à la RAIDD-AT, a accordé une entrevue au journal Le Citoyen Rouyn-Noranda | Abitibi-Ouest, publiée le 18 mars 2026 (volume 35, no 11).

Dans cette entrevue, elle met en lumière une augmentation préoccupante de la détresse psychologique, notamment liée au coût de la vie, au manque de ressources et aux délais d'accès aux services. Elle souligne également que les interventions actuelles répondent trop souvent à l'urgence, au détriment de la prévention.

L'intervention de Sarah met de l'avant l'approche de bienveillance radicale, fondée sur l'accueil sans jugement et le respect de la dignité des personnes. Elle insiste sur l'importance des gestes simples, individuels et collectifs, pour soutenir la santé mentale et nourrir l'espoir.

Enfin, elle rappelle que l'espoir constitue un levier essentiel permettant de faire face aux difficultés et de favoriser un mieux-être durable, tant pour les individus que pour la collectivité.



MOBILISATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

Au cours de l'année, la RAIDD-AT a appuyé le mouvement national « *Le communautaire à boutte!* », qui dénonce le sous-financement du milieu communautaire et revendique une meilleure reconnaissance, des conditions de travail décentes et un financement adéquat à la mission.

Dans cette même perspective, l'équipe a participé à une marche dans le centre-ville de Rouyn-Noranda le 30 mars 2026, affirmant ainsi son engagement envers la mobilisation collective, la justice sociale et la défense des droits.

Principales revendications du mouvement :

- Des conditions de travail décentes pour les travailleuses et travailleurs du communautaire
- Un financement suffisant à la mission
- Une reconnaissance pleine et entière des organismes
- La protection de l'autonomie et la fin du financement précaire
- Un investissement dans le modèle communautaire comme pilier stratégique

Cette implication s'est également traduite par une présence médiatique significative. À cette occasion, Sarah Laliberté, conseillère responsable du développement de la défense des droits à la RAIDD-AT, a accordé une entrevue à Radio-Canada le 30 mars 2026. Elle y a porté la voix du milieu communautaire en mettant en lumière les réalités vécues sur le terrain, ainsi que les défis liés au financement et à la reconnaissance des organismes de défense des droits.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2242794/manifestation-communautaire-boutte>

COLLABORATION : ENTENTE DE RECOURS COLLECTIF EN LIEN AVEC LA LOI P-38.001

La RAIDD-AT a pris part activement à une démarche nationale entourant le recours collectif relatif aux gardes préventives excédant les délais légaux prévus par la Loi P-38.001. Une entente a été conclue avec Santé Québec. Cette initiative visait à reconnaître les atteintes aux droits fondamentaux et à permettre aux personnes concernées d'exercer leurs recours dans un cadre structuré et accessible.

Dans ce contexte, la RAIDD-AT a joué un rôle clé à l'échelle régionale en assurant la diffusion de l'information, en sensibilisant la population de l'Abitibi-Témiscamingue et en accompagnant les personnes admissibles dans leurs démarches. Grâce à cet engagement, dix personnes de la région ont pu être accueillies et soutenues dans le processus de réclamation, leur permettant de faire valoir leurs droits et de contribuer à la reconnaissance des préjudices vécus.

Cette participation témoigne de l'importance d'un accompagnement de proximité pour favoriser l'accès à la justice et renforcer le pouvoir d'agir des personnes concernées. Elle illustre également le rôle essentiel de la RAIDD-AT dans la défense collective des droits, en veillant à ce que les réalités régionales soient prises en compte dans des démarches d'envergure nationale.



Le Portail

Le Portail
Sponsorisée

Nous invitons nos membres et la population à se joindre à nous pour assister à la conférence « Les services du RAIDDAT », offerte par Sarah Laliberté, conseillère responsable en développement de la défense des droits. De plus, pour ceux et celles qui souhaitent y assister en présentiel au...

Midi-Conférence + Dîner Pizza
Les services du RAIDDAT

Les services offerts par la Ressource d'aide et d'information en défense des droits en santé mentale

Sarah Laliberté
Conseillère responsable au RAIDDAT

Jeudi 12 juin 2025 à 12h

Participation par Zoom ou en présentiel (au choix)

le Portail

Inscription requise :
(819) 764-4445 ou
le_portail.intervention@tlb.sympatico.ca

PROJET 2021-2025 en continu



DÉFENDRE LES DROITS DANS UN CONTEXTE DE TRANSFORMATION LÉGISLATIVE

L'année 2025-2026 marque un tournant majeur en santé mentale au Québec. Alors que la Loi P-38.001 encadre historiquement la mise sous garde comme une mesure exceptionnelle, fondée sur la notion de danger grave et immédiat, l'arrivée du projet de loi no 23, déposé par le gouvernement le 24 mars 2026 vient redéfinir les balises d'intervention.

Ce changement traduit un passage vers une logique de prévention et de gestion du risque, élargissant les possibilités d'intervention avant même qu'une crise ne survienne. Si cette évolution vise une meilleure protection, elle soulève également des enjeux fondamentaux : Jusqu'où peut-on intervenir sans porter atteinte aux droits et libertés des personnes ?

Sur le terrain, ces transformations prennent tout leur sens dans un contexte où les besoins en santé mentale sont en forte croissance. En Abitibi-Témiscamingue, les trajectoires des personnes demeurent marquées par la complexité, la judiciarisation et des parcours souvent fragilisés.

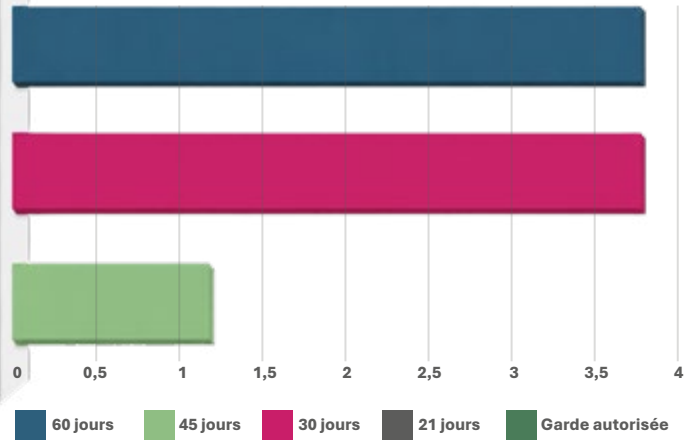
Face à cette réalité, la RAIDD-AT agit concrètement. Grâce à son programme régional d'accompagnement en contexte de garde, 51 personnes ont été soutenues dans des moments critiques, leur permettant de mieux comprendre leurs droits et de traverser des processus souvent lourds et contraignants avec davantage de dignité et de soutien.

Dans un contexte où les pouvoirs d'intervention s'élargissent, la vigilance s'impose. La RAIDD-AT réaffirme avec force que :

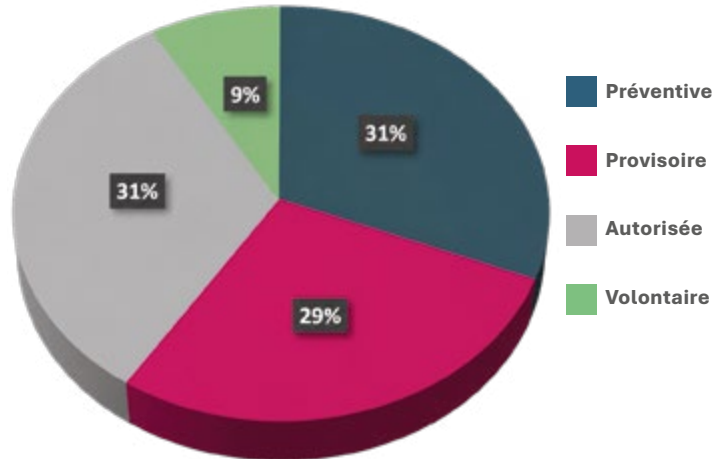
« La protection ne doit jamais se faire au détriment des droits fondamentaux. »

Plus que jamais, la défense des droits, l'accompagnement et la mobilisation collective demeurent essentiels pour assurer un équilibre juste, humain et respectueux des personnes.

GARDE AUTORISÉE/NOMBRE DE JOURS



TYPE DE GARDE



POUR ALLER PLUS LOIN

Dans une lettre publiée dans La Presse, Me Ménard rappelle l'importance de demeurer vigilants face à l'élargissement des pouvoirs d'intervention en santé mentale et aux risques d'atteintes aux droits fondamentaux.

Lire la lettre : L'État commet une erreur de diagnostic : <https://lp.ca/n14C0j?sharing=true> (Article de La Presse en annexe)

À l'heure où les pratiques évoluent, la vigilance collective est essentielle.

Protéger, oui — mais jamais au détriment de la dignité, de l'autonomie et des droits fondamentaux des personnes.

(Voir Référence de garde en annexe)



ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE SENSIBILISATION

Au cours de l'année 2025-2026, la RAIDD-AT a poursuivi avec rigueur et engagement ses actions de **promotion de la santé mentale et de sensibilisation aux droits**, consolidant ainsi sa présence au sein de la communauté et mobilisant un réseau élargi de partenaires régionaux.

En cohérence avec sa mission, l'organisme a contribué activement à la **diffusion d'informations accessibles**, à l'appropriation des droits par les citoyennes et citoyens et à la création d'espaces d'échanges favorisant une compréhension collective et nuancée des enjeux liés à la santé mentale. L'ensemble des activités réalisées est présenté de manière détaillée en annexe du présent rapport.

UNE MOBILISATION RÉGIONALE STRUCTURANTE

Les actions déployées par la RAIDD-AT témoignent d'une mobilisation significative à l'échelle du territoire :

- Plus de 24 500 personnes rejointes
- 149 organismes communautaires mobilisés
- 10 municipalités engagées par proclamation officielle
- Plus de 1 000 outils promotionnels distribués

Un moment phare de cette mobilisation a été la **Journée nationale de la santé mentale positive du 13 mars 2026**, tenue sous le thème *Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale!*

À cette occasion, la RAIDD-AT a assuré une présence terrain significative, notamment par la tenue d'un kiosque de sensibilisation aux Promenades du Cuivre. Cette initiative a permis de favoriser des échanges directs, humains et porteurs de sens avec la population, contribuant ainsi à renforcer la proximité entre les citoyennes et citoyens et les ressources disponibles.



UN IMPACT CONCRET SUR LA COMMUNAUTÉ

Les actions de sensibilisation menées au cours de l'année ont généré des retombées significatives :

- Une population mieux informée et davantage outillée ;
- Une sensibilisation accrue à l'importance de la santé mentale positive ;
- Un renforcement du rôle des organismes communautaires dans leur mission de proximité ;
- Un engagement tangible des municipalités en faveur du bien-être collectif ;
- Le développement d'une communauté plus consciente, inclusive et mobilisée.

Ces résultats illustrent la portée réelle des actions entreprises et leur contribution à l'amélioration du mieux-être collectif.

UNE IMPLICATION SOUTENUE LORS DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

La RAIDD-AT a également joué un rôle central dans le déploiement de la Semaine nationale de la santé mentale 2025, en collaboration avec de nombreux partenaires communautaires et institutionnels.

Parmi les initiatives marquantes :

- la participation à la 3^e édition du Marché de la Dopamine à Amos, ayant rassemblé plus de 500 participants autour d'activités favorisant le bien-être ;
- l'organisation du Salon du mieux-être de la Vallée-de-l'Or, rejoignant plus de 85 personnes ;
- la contribution à des activités extérieures de sensibilisation, notamment au site Kiwanis, ayant mobilisé plus de 235 participants ;
- la collaboration soutenue avec le Réseau BIBLIO ATNQ, permettant une diffusion élargie des outils de sensibilisation à travers plus de 88 points de service.

L'ensemble de ces initiatives a permis de rejoindre une population estimée à près de 150 000 personnes à travers l'Abitibi-Témiscamingue.



UNE APPROCHE HUMAINE ET MOBILISATRICE

À travers l'ensemble de ses interventions, la RAIDD-AT a privilégié une approche fondée sur :

- la proximité avec la population ;
- la valorisation du pouvoir d'agir des personnes ;
- la reconnaissance des réalités vécues par les personnes en situation de vulnérabilité.

Ces actions traduisent un engagement constant à faire de la santé mentale une responsabilité collective, ancrée dans la communauté et portée par des valeurs de respect, de dignité et de solidarité.

- ☑ **Chaque geste compte.**
- ☑ **Chaque action contribue.**
- ☑ **Ensemble, nous faisons avancer la santé mentale positive dans notre région.**

Au cours de l'année 2025-2026, la RAIDD-AT a déployé des efforts soutenus en matière de diffusion d'outils d'information et de sensibilisation, contribuant activement à l'appropriation des droits en santé mentale par la population de l'Abitibi-Témiscamingue. Ainsi, un total de 2 324 outils promotionnels propres à l'organisme a été distribué, incluant notamment des pamphlets, guides pratiques, affiches et matériels éducatifs spécialisés portant sur les droits et recours.

À ces actions s'ajoute la distribution de 561 outils promotionnels dans le cadre de la campagne du Mouvement Santé mentale Québec, lors de la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive du 13 mars 2026. (voir rapport complet en annexe)

Globalement, ce sont donc 2 885 outils qui ont été diffusés sur le territoire, témoignant de l'engagement concret de la RAIDD-AT à rendre l'information accessible, à renforcer le pouvoir d'agir des personnes et à promouvoir une culture de respect des droits en santé mentale.

RAYONNEMENT, PARTENARIATS ET POSITIONNEMENT

Les activités de promotion ont été soutenues par une stratégie de communication diversifiée, incluant :

- des campagnes de diffusion auprès des municipalités et organismes ;
- une présence active sur les plateformes numériques ;
- une couverture médiatique régionale ;
- une distribution à grande échelle de matériel de sensibilisation.

Ces actions ont contribué à renforcer les liens entre les acteurs du milieu, à favoriser l'engagement citoyen et à positionner la RAIDD-AT comme un acteur incontournable en matière de promotion des droits et de la santé mentale dans la région.

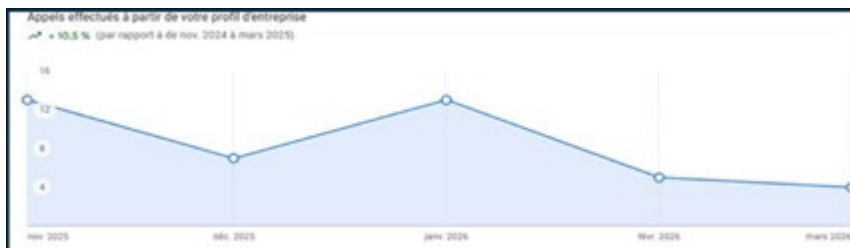


PARTENARIATS NUMÉRIQUES

Services Sensibilisation et promotion



FAIRE UN

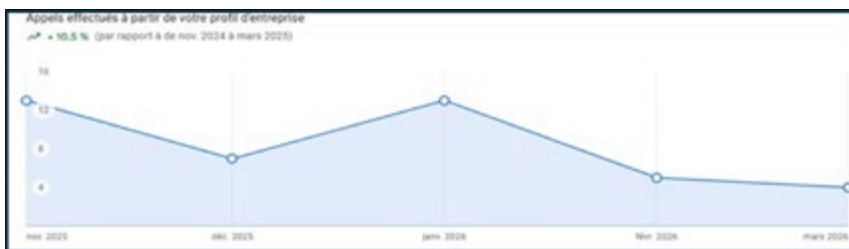


L'analyse du site Internet de la RAID-AT pour l'année 2025-2026 met en lumière un outil de communication essentiel au rayonnement de l'organisme et à l'accessibilité de l'information en matière de défense des droits en santé mentale.

Dans une perspective comparative avec l'année 2024-2025, les résultats observés témoignent d'une évolution positive de l'utilisation du site, notamment en ce qui concerne sa portée et son rôle comme point d'accès à l'information. Cette progression reflète les efforts soutenus de mise à jour, d'amélioration des contenus et d'adaptation aux besoins de la population.

Le site s'affirme ainsi comme une plateforme structurante permettant de diffuser des contenus vulgarisés, de soutenir l'autonomisation des personnes concernées et de renforcer la visibilité des actions régionales de l'organisme. L'analyse souligne également l'importance de poursuivre l'actualisation régulière des contenus et l'optimisation de l'expérience utilisateur.

En somme, le site Internet constitue un levier incontournable de sensibilisation, d'information et de mobilisation, contribuant concrètement à la mission de la RAID-AT en matière de promotion et de défense des droits.



1 250

personnes ont consulté votre profil d'entreprise

▲ + 62,1 % (par rapport à de nov. 2024 à mars 2025)

Répartition par plateforme et appareil
Plateforme et appareils utilisés pour trouver votre entreprise



● 590 • 47 %
Recherche Google : appareil mobile

● 466 • 37 %
Recherche Google : ordinateur de bureau

Nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance envers l'ensemble de nos partenaires qui, par leur collaboration généreuse et engagée, contribuent activement au rayonnement de notre mission. En nous offrant la possibilité de diffuser nos coordonnées sur leurs différentes plateformes numériques, ils participent concrètement à l'amélioration de notre accessibilité auprès de la population.

Cette visibilité accrue constitue un levier essentiel pour rejoindre les personnes concernées, souvent en quête d'information, de soutien ou d'accompagnement en matière de défense des droits en santé mentale. Elle favorise également une meilleure connaissance de nos

services et renforce les passerelles entre les ressources du milieu, dans une perspective de complémentarité et de solidarité régionale.

Au-delà de l'aspect communicationnel, ce partenariat témoigne d'une volonté partagée de soutenir l'exercice des droits, de promouvoir l'autonomie des personnes et de contribuer à une société plus juste et inclusive. Nous saluons ainsi l'engagement de nos partenaires, dont la collaboration précieuse permet d'amplifier la portée de nos actions et d'ancrer davantage notre présence au cœur de la communauté.

 211Quebecregions.ca
<https://quebec.cioc.ca> · record · MAN0472

Ressource d'aide et d'information en défense des droits en ...
Coordonnées ; Adresse, 418, avenue Larivière Rouyn-Noranda, QC J9X 4H8 Visualiser la carte
Google ; Tél. de bureau, 819-762-3266 ; Tél. sans frais, 1-888-762-3266.

 Boussole juridique
<https://boussolejuridique.ca> · Ressource

Ressource d'aide et d'information en défense des droits de ...
Organisme communautaire qui a pour mission principale la défense collective des droits en santé mentale, assortie à un mandat d'aide et d'accompagnement.
Termes manquants : Larivière; | Afficher les résultats avec : Larivière,

 Fondation Martin-Bradley
<http://fondationmartinbradley.org> · partenaires

Partenaires
RAIDDAT (Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue) · 8, Gamble Ouest # 102 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R2 · 819-762-3266 ...

 MaCommunaute.ca
<https://macommunaute.ca> · Botin des organismes

Ressources d'Aide et d'Information en Défense des Droits ...
L'équipe dévouée de RAIDDAT intervient principalement dans le domaine de la santé mentale, offrant un soutien essentiel aux individus en difficulté. Que ce soit ...
Termes manquants : Larivière; | Afficher les résultats avec : Larivière,

 Répertoire des ressources en santé et services sociaux
<https://sante.gouv.qc.ca> · repertoire-ressources · ressou...


RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN DÉFENSE...
29 janv. 2025 — Services offerts et spécialités · Accompagnement · Accompagnement · Démarches pour porter plainte · Accompagnement · Démarches problème de bail / ...

 maillonm.org
<http://www.maillonm.org> · item · ressource-aide-inform...


Ressource d'aide et d'information en défense des droits ...
Adresse ; Adresse, 418, av. Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4H8 ; GPS: 48.2314361, -79.01480509999999 ; Téléphone: 819 762-3266 ; Email: info@raiddat.org ...
Termes manquants : Abitibi- Témiscamingue

 Centre d'action bénévole de Rouyn-Noranda
<https://www.benevolem.com> · custom · client · rep_or...


Ressource d'aide et d'information en défense des droits en ...

 MapQuest
<https://www.mapquest.com> · raidd... · Traduire cette page


Raiddat, 8 Rue Gamble O, Rouyn-Noranda, QC J9X 2R2, CA
Raiddat is an organization based in Rouyn-Noranda, Quebec that focuses on defending the rights of individuals with mental health issues.

 Facebook · Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue
3 réactions · Il y a 4 ans

Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue
Le RAIDDAT (organisme de défense des droits en santé mentale en Abitibi-Témiscamingue) a décidé de lancer une grande action qui s'appelle ...

 Ville et villages en santé
<https://www.vvsm.com> · stockage · explorateur · PDF

Guide de ressources
de l'Abitibi-Témiscamingue) ciss5-at.gouv.qc.ca · 819 762-8144 #45073. Ressource d'aide et d'information en défense des droits (RAIDD-AT). (santé mentale).

 Commissaire à la déontologie policière
<https://deontologie-policiere.gouv.qc.ca> · porter-plainte

Organismes offrant un soutien aux citoyens en déontologie ...
Ressource d'aide et d'information en défense des droits en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDD-AT) ... Adresse : 418 Rue Larivière, Rouyn-Noranda, QC, ...

mot de la
conseillère responsable
AU DÉVELOPPEMENT DE LA **DÉFENSE DES DROITS**

« Défendre ses droits, c'est reprendre du pouvoir sur sa vie, même dans les moments les plus fragiles. »

L'année 2025-2026 a été marquée par des transformations importantes, tant sur le plan organisationnel que sur le terrain. L'arrivée de Mme Ida Kwin, agente-conseil en défense des droits en novembre 2025, a favorisé un riche partage de connaissances et un renforcement de notre capacité d'action, dans un esprit de collaboration, de rigueur et de bienveillance.

La reprise des accompagnements hebdomadaires à l'unité de psychiatrie du centre hospitalier de Rouyn-Noranda a également permis de consolider notre présence auprès des personnes, là où les besoins sont les plus criants.

Sur le terrain, une réalité préoccupante s'impose : la population de l'Abitibi-Témiscamingue se fragilise. La hausse du coût de la vie, combinée à un accès limité aux services, accentue la charge mentale et les inégalités.

Dans ce contexte, la RAIDD-AT demeure un pilier essentiel. Par un accompagnement humain et respectueux, nous soutenons les personnes dans la défense de leurs droits, tout en contribuant à dénoncer les injustices et à améliorer les conditions de vie collectives.

Une équipe qui grandit, pour répondre à des besoins qui, eux aussi, grandissent.



A handwritten signature in blue ink that reads "Sarah Laliberté".

Sarah Laliberté

Conseillère responsable du développement de la défense des droits

Lettre d'opinion

Sarah Laliberté

Conseillère responsable du développement de la défense des droits

RAIDD-AT

QUAND VIVRE DIGNEMENT DEVIENT UN DÉFI QUOTIDIEN

En Abitibi-Témiscamingue, quelque chose change. Sur le terrain, dans les rencontres, dans les silences aussi, une réalité s'impose : la population se fragilise.

Comme conseillère au développement de la défense des droits, je constate une augmentation préoccupante de la charge mentale vécue par les personnes. Le coût de la vie explose. Se loger devient difficile, parfois inaccessible. Se nourrir, se déplacer, répondre à ses besoins de base... tout coûte plus cher. Trop cher. Et pourtant, il ne s'agit pas de privilèges, mais bien de conditions essentielles pour vivre dignement.

Pendant ce temps, les services peinent à suivre. Dans le réseau de la santé comme dans le milieu communautaire, le manque de ressources humaines et financières se fait sentir. Les délais s'allongent, les réponses tardent, et trop souvent, les personnes se retrouvent seules face à leurs démarches.

Dans ce contexte, la défense des droits en santé mentale n'est pas un luxe — c'est une nécessité.

À la RAIDD-AT, nous accompagnons des personnes qui vivent des injustices, qui cherchent à comprendre leurs droits, à reprendre du pouvoir sur leur vie. Nous voyons les effets bien réels de l'isolement, de la détresse et du manque d'accès aux services. Mais nous voyons aussi la force des personnes lorsqu'elles sont soutenues avec respect, écoute et dignité.

Au-delà des situations individuelles, notre rôle est aussi de nommer les enjeux : la stigmatisation encore présente, les barrières d'accès aux services, les inégalités qui persistent. Parce que défendre des droits, c'est aussi agir sur les causes.

Dans ce contexte exigeant, l'arrivée de Mme Ida Calixte Kwin Dibango au sein de notre équipe représente une excellente nouvelle. Son intégration, en cours, s'inscrit dans une volonté claire : renforcer notre capacité d'accompagnement et répondre de manière plus juste aux besoins grandissants.

Parce que ces besoins, eux, ne diminuent pas.

Une équipe qui s'agrandit, c'est un pas de plus vers une réponse adaptée. Mais cela ne suffira pas sans une prise de conscience collective.

Car au fond, la question est simple : voulons-nous vraiment d'une société où vivre dignement devient un combat ?

EXPÉRIENCE D'ACCOMPAGNEMENT EN UNITÉ PSYCHIATRIQUE

MME IDA CALIXTE KWIN DIBANGO, AGENTE-CONSEIL EN DÉFENSE DES DROITS



Dans le cadre de son intégration au sein de la RAIDD-AT, Mme Ida Kwin a eu la chance de vivre une expérience d'accompagnement en unité psychiatrique, aux côtés de Mme Sarah Laliberté, conseillère responsable du développement de la défense des droits. Cette immersion sur le terrain a constitué un moment clé de son apprentissage, lui permettant de mettre en pratique les valeurs et les principes au cœur de la mission de l'organisme.

Dès ses premières présences en milieu hospitalier, Mme Ida Kwin a été appelée à entrer en relation avec des personnes vivant des situations de grande vulnérabilité. Dans ces contextes sensibles, elle a pu constater l'importance d'une approche empreinte d'écoute, de respect et de douceur. Chaque échange devenait une occasion de créer un lien, de rassurer, mais aussi d'informer les personnes sur leurs droits et sur les ressources disponibles pour les soutenir.

Accompagnée de sa collègue, elle a progressivement développé sa compréhension des réalités entourant l'hospitalisation, notamment dans le cadre des mises sous garde prévues par la Loi P-38.001. Au fil des rencontres, elle a appris à mieux reconnaître les enjeux vécus par les personnes, à adapter son discours en fonction de leur état et à intervenir avec sensibilité dans des situations parfois complexes.

Au-delà des apprentissages théoriques, c'est surtout la richesse des rencontres humaines qui a marqué cette expérience. Offrir un espace d'écoute, répondre aux questions, remettre de l'information et, surtout, être présente, simplement et humainement, ont permis à Mme Kwin de contribuer à briser l'isolement et à soutenir les personnes dans un moment souvent difficile de leur parcours.

Le partage de matériel informatif de la RAIDD-AT a également été un levier important pour favoriser la compréhension des droits et encourager les personnes à faire appel aux ressources disponibles. Ces gestes, bien que simples en apparence, prennent tout leur sens dans un contexte où l'accès à l'information peut faire une réelle différence.

Cette expérience a aussi permis de développer un regard plus nuancé sur les réalités de la santé mentale, en tenant compte à la fois des vécus des personnes et du travail des professionnelles et professionnels du milieu. Elle a contribué à renforcer la confiance, les habiletés relationnelles et la capacité d'adaptation de Mme Kwin, tout en consolidant son sentiment d'appartenance à la mission de la RAIDD-AT.

Encore en apprentissage, Mme Kwin poursuit ce parcours avec engagement et ouverture, soutenue par une équipe qui valorise le partage des connaissances, la bienveillance et la rigueur. Cette expérience témoigne de l'importance d'une présence humaine en défense des droits, là où elle est le plus nécessaire.

RÉPARTITION RÉGIONALE DES DEMANDES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT PAR SECTEUR POUR 2025-2026

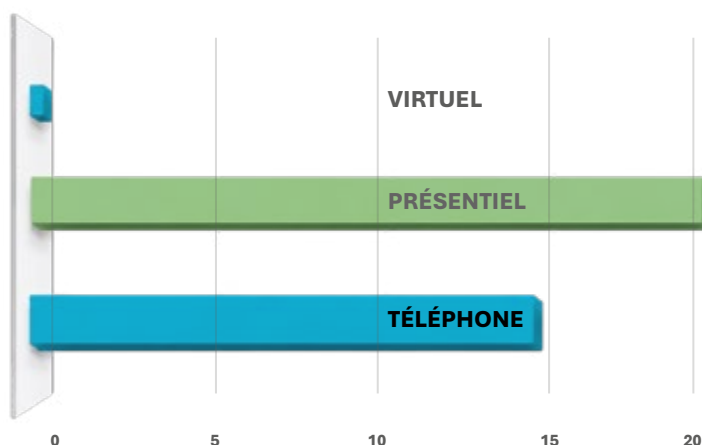
Dans une perspective d'amélioration continue et de compréhension approfondie des réalités vécues sur le territoire, la RAIDD-AT présente, pour l'année 2025-2026, une analyse comparative des demandes d'aide et d'accompagnement en regard des données de l'année précédente. Cette démarche vise à mettre en lumière les tendances émergentes, les variations territoriales ainsi que l'évolution des besoins exprimés par les personnes accompagnées, tout en soutenant une réflexion stratégique ancrée dans la défense des droits.

Soucieuse de respecter les principes éthiques qui guident son action, notamment en matière de protection des renseignements personnels et de confidentialité, la RAIDD-AT a fait le choix d'exclure certains graphiques ou représentations visuelles pouvant, dans certains contextes, permettre l'identification indirecte de personnes ou de situations. Cette décision s'inscrit dans une volonté ferme de préserver la dignité, la sécurité et l'anonymat des personnes accompagnées.

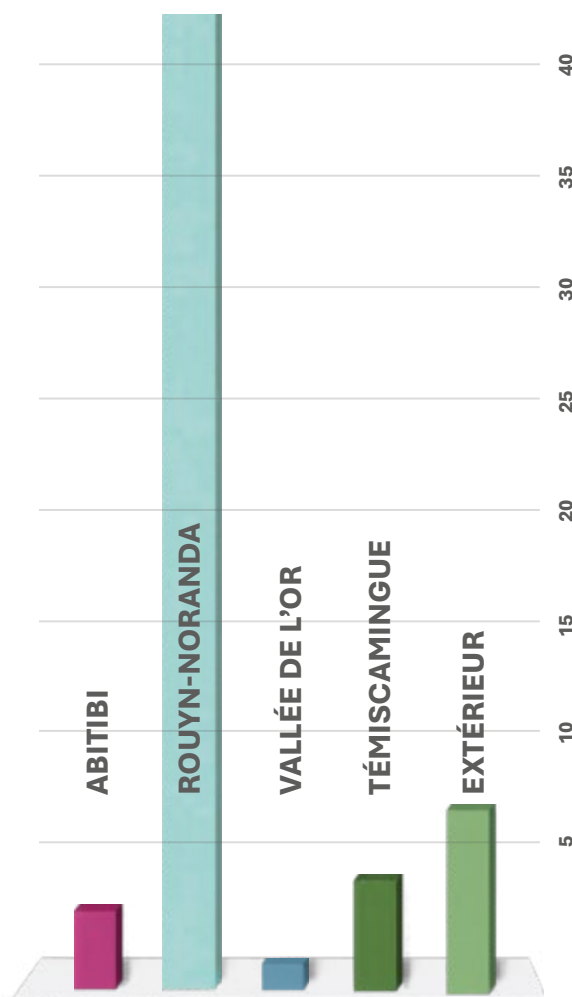
Par ailleurs, dans une optique d'inclusion et de respect de la diversité des identités, les données présentées ont été traitées selon une approche inclusive et non genrée. Cette orientation reflète l'engagement de l'organisme à adopter des pratiques respectueuses, équitables et représentatives des réalités contemporaines, tout en favorisant un langage inclusif dans l'ensemble de ses communications.

Ainsi, l'analyse proposée repose sur une lecture rigoureuse et humanisée des données disponibles, permettant de dégager des constats significatifs tout en demeurant fidèle aux valeurs fondamentales de la RAIDD-AT.

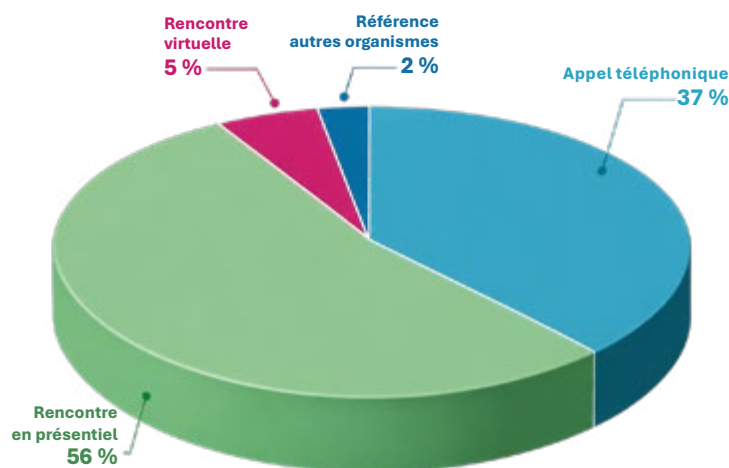
TYPES D'ACCOMPAGNEMENT



SECTEURS



TYPES D'INTERVENTION



ANALYSE COMPARATIVE 2024-2025 / 2025-2026

RÉPARTITION RÉGIONALE DES DEMANDES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT PAR SECTEUR

L'analyse comparative des données 2024-2025 et 2025-2026 met en lumière une continuité dans l'engagement de la RAIDD-AT à répondre aux besoins de la population, tout en révélant certaines évolutions significatives dans la répartition territoriale et les dynamiques d'intervention.

UNE CENTRALITÉ PERSISTANTE DE ROUYN-NORANDA, MAIS UNE PORTÉE RÉGIONALE AFFIRMÉE

À l'instar de l'année 2024-2025, le secteur de Rouyn-Noranda demeure le principal pôle de demandes d'aide et d'accompagnement, concentrant une part importante des interventions. Cette réalité s'explique notamment par la centralisation des services et la densité de population.

Toutefois, l'analyse comparative permet de constater que la RAIDD-AT maintient une présence active sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Les secteurs de Val-d'Or, de l'Abitibi, de l'Abitibi-Ouest et du Témiscamingue continuent de générer des demandes soutenues, témoignant d'un besoin réel et constant d'accompagnement en défense des droits dans les milieux plus éloignés.

LE SECTEUR DE VAL-D'OR : UN BESOIN TOUJOURS MARQUÉ

Comme observé en 2024-2025, le secteur de Val-d'Or se distingue, après Rouyn-Noranda, comme l'un des territoires où les demandes sont les plus nombreuses. Cette constance soulève une réflexion importante : s'agit-il d'une meilleure connaissance des services de la RAIDD-AT dans ce secteur, ou d'une réalité socio-économique et psychosociale générant des besoins plus élevés ?

Cette tendance, qui semble se maintenir en 2025-2026, confirme la pertinence d'y maintenir — voire d'y renforcer — les actions de sensibilisation et de présence terrain.



UNE ÉVOLUTION QUALITATIVE DES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

L'analyse comparative met également en évidence une évolution notable dans les modalités d'intervention. Alors qu'en 2024-2025 les accompagnements étaient répartis de manière relativement équilibrée entre les appels téléphoniques et les rencontres en présentiel, l'année 2025-2026 semble marquée par une augmentation des interventions en personne.

Cette transformation constitue un levier significatif en défense des droits, puisque les rencontres en présentiel :

- favorisent un lien de confiance plus solide ;
- permettent une meilleure compréhension des besoins ;
- soutiennent des démarches plus efficaces et durables.

UNE DIVERSIFICATION ET UNE TRANSFORMATION DES BESOINS

L'année 2024-2025 était particulièrement marquée par des demandes liées à la CNESST et à la DPJ, illustrant des enjeux importants en matière de droits sociaux et familiaux.

En comparaison, l'année 2025-2026 laisse entrevoir une évolution des besoins vers d'autres dimensions de la défense des droits, notamment en matière de revenus, de pensions et de sécurité financière. Cette transformation démontre que les réalités vécues par les personnes accompagnées sont en constante évolution et exigent une capacité d'adaptation continue de la part de l'organisme.



UNE INTENSITÉ DES SUIVIS TOUJOURS ÉLEVÉE

Le taux élevé de dossiers en suivi observé en 2024-2025 (51 %) témoigne de la complexité des situations accompagnées. Cette réalité semble se maintenir en 2025-2026, confirmant que les interventions de la RAIDD-AT s'inscrivent majoritairement dans la durée.

Cela met en évidence :

- la complexité des démarches administratives et juridiques ;
- la nécessité d'un accompagnement soutenu ;
- l'importance d'une approche centrée sur la personne et ses droits.

UNE LECTURE GLOBALE : CONTINUITÉ, ADAPTATION ET ANCRAGE TERRITORIAL

Dans une perspective globale, la comparaison entre les deux années met en évidence :

- une continuité dans les besoins régionaux, particulièrement dans les centres urbains et certains pôles spécifiques comme Val-d'Or ;
- une adaptation des pratiques, notamment par une valorisation accrue du contact humain ;
- une transformation des enjeux vécus par la population, nécessitant une compréhension fine des réalités sociales ;
- un ancrage territorial fort, qui demeure essentiel pour rejoindre les personnes en situation de vulnérabilité sur l'ensemble du territoire.

CONCLUSION

L'analyse comparative des années 2024-2025 et 2025-2026 confirme la pertinence et l'importance du rôle joué par la RAIDD-AT dans la région. L'organisme démontre une capacité constante à s'adapter aux réalités changeantes, tout en maintenant une approche humaine, rigoureuse et centrée sur la défense des droits.

Cette évolution souligne également l'importance de poursuivre les efforts de structuration des données et de consolidation des pratiques, afin de mieux documenter les impacts et d'orienter les actions futures avec encore plus de précision.

promouvoir la promotion santé mentale positive / le bien-être

Votre municipalité joue un rôle essentiel dans la promotion de la santé mentale

ENSEMBLE POUR UNE BONNE SANTÉ MENTALE !

Le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres vous invitent à proclamer la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive (JNPSPM) qui a lieu le 13 mars chaque année.

Le 13 mars 2026 est aussi le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale du Mouvement Santé mentale Québec et de ses organisations membres. Nous vous invitons à la découvrir et à la faire rayonner : mouvementmq.ca/campagnes/un-pas-un-geste-un-mouvement

Selon l'Organisation mondiale de la santé, il n'y a pas de santé sans santé mentale. Les municipalités contribuent à favoriser la bonne santé mentale de la population. Par exemple, elles organisent des activités qui créent des liens, reconnaissent l'implication citoyenne, diffusent de l'information, offrent des logements accessibles, et maintiennent ou développent des espaces verts.

Voici d'autres exemples de contributions inspirantes : bit.ly/communites-mmq.

Près de 200 municipalités ont proclamé l'an passé. Serez-vous des nôtres cette année ?

Comment s'impliquer ?

- Proclamer la JNPSPM lors d'une séance de conseil municipal. Cette proclamation sera valide pour la durée de votre mandat. Vous trouvez un modèle de proclamation en page 3.
- Faire rayonner la campagne « Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour la santé mentale ! ». Des idées pour vous impliquer sont proposées à la page 2.

Pour nous envoyer votre proclamation signée ou pour sélectionner ce que vous désirez recevoir pour faire rayonner la Campagne, c'est ici : bit.ly/proclamation-jnpmp2026

RAIDDAT
FRANÇOIS KIEL, directrice
info@raiddat.org
raiddat.org

MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC
RENÉE OULMET, directrice
info@mouvementmq.ca
mouvementmq.ca

Un pas, un geste, un mouvement...

Ensemble pour une bonne santé mentale !

MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC
Promouvoir, Soutenir, Outiller.

Plaidoyer en faveur de l'espoir

DE L'IMPUISSANCE À L'INSPIRATION



EXEMPLES DE CAS 2025-2026

CNESST – UN DROIT... ENCORE TROP MÉCONNU

Une personne nous contacte après plusieurs semaines sans réponse à sa demande à la CNESTT. Malgré une blessure survenue au travail et une consultation médicale effectuée, les démarches n'avaient pas été complétées adéquatement, faute d'information claire.

Avec l'accompagnement de la RAIDD-AT, la personne a pu reprendre le contrôle de sa situation : compléter sa réclamation, structurer ses démarches et comprendre les critères d'admissibilité.

Impact : Un dossier remis sur les rails... et une personne mieux outillée pour faire valoir ses droits.

TRIBUNAL – REPENDRE SA VOIX

Se présenter seule devant le tribunal. Pour cette personne, l'enjeu était majeur : stress intense, peur de s'exprimer, sentiment d'impuissance.

La RAIDD-AT l'a accompagnée dans la préparation de son audience : compréhension du processus, des étapes et des attentes. Présente le jour de l'audience, une représentante de la RAIDD-AT a offert un soutien rassurant.

Malgré le stress, la personne a pris la parole, défendu sa position... et obtenu gain de cause.

Impact : Une victoire juridique, mais surtout une victoire personnelle : confiance retrouvée, pouvoir d'agir renforcé.

LOI P-38.001 – COMPRENDRE POUR APAISER

Hospitalisée contre son gré, une personne nous contacte depuis l'unité psychiatrique. Elle ne comprend pas ce qui lui arrive.

La RAIDD-AT se déplace rapidement. Sur place, il est confirmé qu'elle est sous garde préventive. Dans un contexte chargé d'émotions, nous prenons le temps d'expliquer, avec des mots simples, les mesures de garde, le processus et ses droits.

Un dépliant lui est remis pour soutenir sa compréhension.

Peu à peu, la tension diminue.

Impact : Une personne moins anxieuse, mieux informée... et surtout, rassurée dans un moment de grande vulnérabilité.

PERSPECTIVES D' ACTIONS ET DE PRIORITÉS

PERSPECTIVES D' ACTIONS ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2025–2030

Dans une perspective de consolidation de sa mission, la RAIDD-AT s'est dotée d'orientations stratégiques claires pour les années 2025 à 2030. Ces priorités visent à renforcer son action en défense des droits, à favoriser l'autodétermination des personnes, et à assurer une veille critique et constructive du réseau de la santé et des services sociaux.

- 1** Poursuivre et approfondir les liens avec les directions de services et les responsables des tables de concertation en santé mentale, dans une optique de co-construction et de soutien à la mission de la RAIDD-AT, particulièrement en matière de défense des droits et d'empowerment des personnes ;
- 2** Mettre en œuvre des actions collectives et structurelles visant à réduire les pratiques coercitives (telles que l'isolement ou la contention), notamment dans les CISSS et les milieux d'hébergement, afin de promouvoir le respect des droits fondamentaux ;
- 3** Maintenir une vigilance constante pour que les personnes en situation de vulnérabilité ne soient pas marginalisées dans le contexte des réformes du réseau de la santé. La RAIDD-AT souhaite jouer un rôle de leadership partagé et inclusif ;
- 4** Encourager le dialogue, interroger les approches intégrées de services et proposer des pistes d'amélioration, toujours en lien avec le respect de la dignité, de l'autonomie et des droits des personnes concernées ;
- 5** Mettre de l'avant les compétences, les aspirations et les liens significatifs des personnes accompagnées, tout en s'appuyant sur les ressources communautaires disponibles pour favoriser un cheminement personnalisé vers le rétablissement ;
- 6** Maintenir un accompagnement centré sur la reconnaissance du pouvoir d'agir des personnes, en assurant leur implication active à toutes les étapes du processus d'intervention ;
- 7** Poursuivre les efforts de regroupement des personnes utilisatrices de services en santé mentale dans la région et promouvoir leur pleine participation aux décisions qui les concernent ;
- 8** Maintenir l'accessibilité à des services d'accompagnement et de soutien, en accord avec la mission de l'organisme, et ce, malgré les ressources budgétaires limitées ;
- 9** Mettre en place les moyens nécessaires pour offrir une formation continue en droit aux conseillères ainsi qu'aux membres de l'administration, afin de garantir une expertise actualisée et une intervention informée ;

2025-2030

ANNEXES

Code	Territoire	Population (2024)	Superficie terrestre (km²)
850	MRC de Témiscamingue	15 443	16 310,21
86042	Ville de Rouyn-Noranda	42 827	5 962,12
870	MRC d'Abitibi-Ouest	20 380	3 380,56
880	MRC d'Abitibi	24 504	7 623,47
890	MRC de La Vallée-de-l'Or	42 450	24 101,10
Total :		145 604	57 377,46

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2023-2024

Mises sous garde dans l'établissement selon la mission Cette section présente un portrait des personnes mises sous garde préventive et provisoire et concerne tout établissement visé à l'article 6 ou à l'article 9 de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle-même ou pour autrui (RLRQ, chapitre P-38.01). Le tableau suivant présente le portrait des mises sous garde selon la mission.

Tableau 18 : Portrait des mises sous garde selon la mission

Nombre de mise sous garde	Mission Centre hospitalier	Mission CHSLD	Mission CLSC	Autre mission	Total établissement
Mises sous garde préventive appliquées	294	1	0	0	295
Demandes (requêtes) de mises sous garde provisoire présentées au tribunal par l'établissement au nom d'un médecin ou d'un autre professionnel qui exerce dans ses installations	79	1	0	0	80
Mises sous garde provisoire ordonnées par le tribunal et exécutées	58	1	0	0	59 ^a
Nombre de demandes (requêtes) de mises sous garde en vertu de l'article 30 du Code civil présentées au tribunal par l'établissement	56	1	0	0	57
Mises sous garde autorisées par le tribunal en vertu de l'article 30 du Code civil et exécutées (incluant le renouvellement d'une garde autorisée)	52	1	0	0	53 ^a

est toujours en cours dans les équipes cliniques. Pour terminer, il est à noter que le CGR n'effectue aucune recommandation pour l'année 2023-2024.

8.2.3 Principaux constats tirés de l'évaluation annuelle de l'application des mesures de contrôle des usagers (art. 118.1 de la LSSSS)

La DSM, la DSI et la DQÉPÉ poursuivent leur rôle de comité de gouvernance dans une perspective d'amélioration continue et de sécurité des usagers. Le comité de gouvernance s'est rencontré à cinq reprises afin de faire progresser le plan d'action mis en place en 2021. Voici les objectifs du plan d'action :

- Connaître le portrait régional des contentions et isolements du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Mobiliser l'ensemble de l'organisation en lien avec les mesures de contrôle;
- Favoriser le maintien et le développement des compétences des intervenants en matière de mesures de contrôle et de mesures alternatives.

Plus précisément, les objectifs poursuivis en 2023-2024 par le comité de gouvernance sont les suivants :

- Adopter et diffuser des documents nouvellement créés ou révisés afin d'assurer l'encadrement des pratiques (réviser la politique, et les procédures, élaborer un dépliant d'information et rédiger une procédure pour l'encadrement des 2/3 des portes);
- Se doter d'un registre d'indicateurs pour surveiller le taux de contention de manière uniforme dans tous les secteurs. Un formulaire est désormais disponible pour recueillir ces indicateurs et des projets pilotes sont en cours pour déployer cette initiative dans toutes les installations au cours de l'année à venir;
- Promouvoir la formation « Utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle » disponible sur la plateforme Environnement numérique d'apprentissage (ENA) auprès des intervenants et s'assurer que les formations sont suivies;
- Planifier des rencontres d'information accessibles aux intervenants.

Pour l'année 2023-2024, en l'absence d'une méthode de compilation et d'indicateurs standardisés, différentes façons de comptabiliser les taux d'utilisation des mesures de contention ont été utilisées. Les indicateurs mesurés sont présentés dans les tableaux 10, 11, 12 et 13. L'objectif de la documentation des mesures de contrôle est de documenter leur utilisation dans le but de les réduire, tout en assurant la sécurité des usagers. De plus, leur documentation étant non uniformisée au sein de l'organisation, le comité de gouvernance s'est donc donné comme objectif, pour l'année 2023-2024, de se doter d'un formulaire de compilation standardisé, en vue d'établir des cibles d'amélioration. Le travail s'est débuté avec la mise en place d'un projet pilote au sein de la DPDI-TSA-DP. D'ici la fin de l'année prochaine, l'objectif est de consigner de manière systématique l'utilisation des mesures de contrôle au sein de l'organisation. Entre-temps, voici un bref résumé des directions

assurant une documentation de l'utilisation des mesures de contrôle ainsi que leur appréciation des processus entourant les mesures de contrôle et l'isolement.

Direction des programmes santé mentale et dépendance

La DPSMD tient un registre des mesures de contrôle, d'isolement et de contention dans chacune de ses unités internes de santé mentale. Ce registre comporte notamment le suivi de la durée, le type de mesure, le type de contention ainsi que le consentement. De façon générale pour ces unités, il est noté que les mesures s'appliquent pour la majorité en contexte d'urgence où le consentement de l'utilisateur n'est pas documenté. Pour la prochaine année, la DPSMD travaillera avec les directions partenaires à implanter une nouvelle méthode d'intervention pour les contentions, soit Oméga, qui est reconnu provincialement comme étant une bonne pratique, plutôt que la technique de contrôle par points de pression. L'étape finale consiste à appliquer cette méthode d'intervention et de l'ajuster aux usagers du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Le tableau suivant dresse un bilan de l'utilisation des mesures de contrôle dans le domaine de la santé mentale et des dépendances par MRC.

Tableau 10 : Bilan de l'utilisation des mesures de contrôle volet santé mentale et dépendance

MRC/Ville	Nombre de personnes	Isolement	Mesure de contention
Vallée-de-l'Or	32	89	40
Rouyn-Noranda	55	39	18
Abitibi-Ouest	10	4	7
Abitibi	70	55	25
Témiscamingue	NA	NA	NA
Abitibi-Témiscamingue	167	187	90

Direction des programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme, déficience physique

Les mesures de contrôle ont fait l'objet d'un suivi rigoureux en cours d'année. Dans le processus d'évaluation des besoins, les mesures alternatives sont d'abord envisagées pour l'ensemble des situations. Advenant la mise en place d'une mesure de contrôle, une procédure est alors élaborée pour préciser les modalités d'application de celle-ci et transmise à l'équipe en place. Une procédure de surveillance est aussi rédigée et appliquée de façon rigoureuse. Les mesures de contrôle sont révisées au besoin et, minimalement, lors de la révision trimestrielle du plan d'intervention qui est réalisé tous les trois mois.

L'objectif pour la prochaine année est de déployer le nouveau registre des mesures de contrôle et d'établir une mécanique de gestion afin que les gestionnaires et les

coordonnateurs cliniques aient davantage de données pertinentes en temps réel. Cette démarche s'inscrit dans une évolution organisationnelle vers la culture de la mesure qui vise une prise de décision éclairée par des données pertinentes et objectives. Le tableau 11 présente le nombre de mesures de contrôle pour le volet de l'efficacité intellectuelle.

Tableau 11 : Tableau des mesures de contrôle volet déficience intellectuelle

MRC/Ville	Nombre de personnes	Mesure de contention
Abitibi	130	9
Abitibi-Ouest	120	4
Rouyn-Noranda	143	0
Vallée-de-l'Or	133	9
Témiscamingue	64	0
Abitibi-Témiscamingue	590	57

En complément, le tableau suivant présente le nombre de mesures de contrôle pour le volet du trouble du spectre de l'autisme.

Tableau 12 : Tableau des mesures de contrôle volet trouble du spectre de l'autisme

MRC/Ville	Personne inscrite/admise	Mesure de contention
Abitibi	49	1
Abitibi-Ouest	54	1
Rouyn-Noranda	169	8
Vallée-de-l'Or	NA	NA
Témiscamingue	NA	NA
Abitibi-Témiscamingue	272	10

Direction du programme jeunesse et Direction de la protection de la jeunesse

Chaque année, la DPJeu dresse un bilan en ce qui a trait à l'utilisation des mesures de contrôle, soit l'isolement et la contention auprès de la clientèle hébergée. Pour l'année 2023-2024, ce sont 402 mesures de contention et 158 mesures d'isolement qui ont été utilisées comparativement à 2022-2023, ou 682 mesures de contention et 77 mesures d'isolement. Ces données sont présentées de façon plus détaillée annuellement au comité de vigilance du conseil d'administration. Lorsque requis, les isolements s'effectuent dans des endroits désignés sécuritaires et appropriés aux besoins des jeunes. De plus, afin d'assurer une pratique sécuritaire pour l'utilisation des mesures de contrôle, tout le personnel visé par ces interventions doit recevoir une formation afin de détenir les habiletés dans l'application de la contention physique ainsi que dans l'intervention de pacification auprès des jeunes. De plus,

le cadre de référence et la formation « Intervention thérapeutique lors de conduites agressives » constituent des guides pour les intervenants. À ceci s'ajoutent des formations offertes dans les unités de vie à l'interne ainsi que dans les services externes en vue de maintenir les connaissances à jour.

Concernant les fugues et les évasions dans les centres de réadaptation. Pour l'année 2023-2024, 215 fugues ont été comptabilisées comparativement à 212 pour l'année dernière. Différentes mesures pour diminuer les fugues sont mises en place, notamment l'appréciation du risque de fugue dès l'admission du jeune en centre de réadaptation. Il est à noter que plus de 75 % des fugues ne se font pas à partir des centres de réadaptation puisqu'il s'agit de jeunes qui ne reviennent pas de l'école, de sortie ou encore d'une visite familiale. Notons qu'encore cette année, aucune évasion n'a eu lieu.

Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées

Le bilan de l'utilisation des mesures de contrôle dans les CHSLD de la région révèle quelques variations par rapport à l'année précédente. Soulignons toutefois, comme présenté au tableau 13, les baisses de taux dans les CHSLD de Macamic, de Ville-Marie, de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, tandis que des hausses sont observées aux CHSLD d'Amos et de Malartic.

Tableau 13 : Bilan de l'utilisation des mesures de contrôle en CHSLD

Centre d'hébergement	Taux (%) 2022-2023	Taux (%) 2023-2024	Commentaire
CHSLD d'Amos	1,1 %	2,2 %	Il y a peu de variation par rapport à 2022-2023 (1,1 %). L'implication de l'équipe et des proches de même que l'utilisation des mesures alternatives contribuent à l'obtention de ce taux.
CHSLD de Macamic	4,2 %	2,7 %	L'amélioration de la situation se poursuit avec une diminution de 1,5 % par rapport à 2022-2023. Un suivi mensuel de l'application des contentions est effectué. Aussi, la contribution de l'ergothérapeute, l'ouverture des équipes de soins et le support de l'équipe SCPD ont fait la différence. Enfin, l'ajout des caucus en continu permet aux équipes de mieux identifier la cause du SCPD et d'explorer les interventions alternatives.

Centre d'hébergement	Taux (%) 2022-2023	Taux (%) 2023-2024	Commentaire
CHSLD de La Sarre	0,0 %	0,0 %	Un projet pour le retrait des demi-portes est en cours à la suite de l'orientation de l'an dernier et à ce jour, il en reste seulement 5/25 à retirer.
CHSLD de Malartic	0,0 %	9,4 %	Le comité sur les mesures de contention est toujours actif et les mesures alternatives sont toujours prioritaires.
CHSLD de Senneterre	10,0 %	11,0 %	La situation est stable depuis l'an dernier avec toujours une seule mesure de contention sur neuf résidents. Un comité sur les mesures de contention est maintenant en place. La mesure de contention en cours est évaluée périodiquement.
CHSLD de Ville-Marie	1,5 %	0,0 %	Il n'y a aucune mesure de contention en cours sur les 68 résidents alors que l'an dernier il y en avait eu une. Il y a maintenant un ergothérapeute formé pour l'application/retrait des contentions qui effectue beaucoup de sensibilisation auprès des familles et des employés. De la sensibilisation et de l'enseignement ont été faits au comité des résidents.
CHSLD de Témiscamingue	0,0 %	0,0 %	La présence d'aides de service a grandement aidé à maintenir ce taux.
CHSLD de Rouyn-Noranda	19,0 %	10,0 %	Les comités de contention ont été poursuivis, l'approche bien-être et d'Opus-AP ont été déployées. L'approche de base en SCPD et les caucus cliniques sont débutés. Il y a aussi le retrait des 2/3 de portes en temps réel lorsqu'aucun besoin n'est identifié.
CHSLD de Val-d'Or	3,0 %	2,0 %	Le taux est passé de 3 % à 2 % par rapport à 2023. Le support apporté par les membres du comité sur les mesures de contention aux différents professionnels du CHSLD se poursuit.

Direction des soins infirmiers

Un recensement de l'utilisation des mesures de contrôle est effectué toutes les semaines dans les unités de soins de courte durée. La prise d'information par le

formulaire n'est pas uniforme et donne le portrait de l'utilisation des mesures de contrôle sur une journée spécifique. Ainsi, en fonction de ces données, le taux de prévalence de l'utilisation des mesures de contrôle se situe à 0,7 %. Lors de l'application d'une mesure de contrôle, 87,0 % des interventions se font dans un contexte planifié et dans 86,0 % des cas, le consentement est obtenu.

Afin d'optimiser et d'harmoniser le processus de compilation des mesures de contrôle, quelques membres du comité de gouvernance de contrôle, dont, la conseillère-cadre en soins infirmiers - volet support à la pratique et qualité des soins infirmiers (SPQSI) et la directrice adjointe des soins infirmiers - volet soutien à la pratique professionnelle et à la qualité des soins infirmiers (SPPQSI) ont participé à diverses rencontres afin de réviser la procédure. Ainsi, un projet est en cours afin d'uniformiser la pratique et de permettre un meilleur suivi. Cet outil se veut un formulaire qui sera complété à chaque mise en place d'une mesure de contrôle et qui permettra de bien comprendre le contexte de son application. Les gestionnaires pourront suivre en temps réel l'utilisation des mesures de contrôle dans leur service et apporter, si nécessaire, des améliorations.

L'an dernier, 103 employés de la DSI ont pris part à la formation « Utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle ». Depuis deux ans, ce sont plus de 300 employés (préposés aux bénéficiaires, infirmières auxiliaires, infirmières et gestionnaires) de la DSI qui y ont participé.

Au cours de la dernière année, l'équipe de soutien à la pratique et à la qualité des soins infirmiers a collaboré à la révision entière des documents d'encadrement concernant les mesures de contrôle. Cette révision a permis d'adopter et de déployer la politique Utilisation exceptionnelle des mesures de contrôles au sein de l'organisation. La procédure et des outils en découlant ont également été révisés et adoptés. Un plan de communication est actuellement en élaboration afin de diffuser les outils et documents à l'ensemble du personnel.

Finalement, des membres de la DSI siègent au comité de gouvernance mesures de contrôle de l'organisation. La directrice adjointe au programme santé physique et responsable du continuum de services ainsi qu'une conseillère-cadre en soins infirmiers volet SPQSI ont le mandat de présenter à ce comité les enjeux et besoins de la direction. Elles rapporteront également les informations au sein de la DSI liées à leur mandat respectif.

OPINIONS

Hospitalisation forcée et santé mentale

L'État commet une erreur de diagnostic



PHOTO OLIVIER JEAN, ARCHIVES LA PRESSE

« Lorsque la contrainte devient un outil de gestion des personnes vulnérables, ce sont toujours les mêmes qui en subissent les effets », écrit l'auteur.

Plutôt que d'améliorer le suivi en santé mentale, le projet de loi 23 prend la voie facile et dangereuse de la contrainte, estime l'auteur.

Publié le 27 mars



PATRICK MARTIN-MÉNARD

Avocat spécialisé en responsabilité médicale

Il y a quelque chose de profondément révélateur dans le projet de loi 23¹, qui réforme la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*. Sous couvert de modernisation, le gouvernement fait un choix politique clair : plutôt que de corriger les lacunes criantes du réseau de la santé mentale, il renforce les outils de contrainte.

Ce choix n'est pas anodin. Il traduit une erreur de diagnostic – et, plus inquiétant encore, une forme de renoncement.

Le projet de loi 23 facilite l'évaluation psychiatrique sans consentement, simplifie les procédures de garde en établissement et élargit les marges d'intervention de l'État.

Ces mesures exceptionnelles deviendront, dans les faits, une réponse ordinaire à une crise systémique. On ne réforme pas ici un régime d'exception : on en étend l'usage. Autrement dit, on utilise le droit pour pallier les défaillances du système de soins.

Au Québec, obtenir un suivi en santé mentale relève trop souvent du parcours du combattant. Les délais s'allongent, les ressources communautaires sont sous-financées, et les urgences débordent. Dans ce contexte, le scénario est tristement prévisible : une personne en détresse n'a pas accès à l'aide dont elle a besoin. Sa condition se détériore. Puis, lorsqu'elle atteint un point de rupture, l'État intervient – non pas pour soigner, mais pour contraindre. La garde en établissement devient alors le substitut d'un suivi qui n'a jamais été offert.

intrusive et attentatoire aux droits fondamentaux qui soit.

Danger social

Le danger n'est pas seulement juridique. Il est aussi social. Lorsque la contrainte devient un outil de gestion des personnes vulnérables, ce sont toujours les mêmes qui en subissent les effets : les personnes en situation d'itinérance, les individus marginalisés, ceux qui ont le moins accès aux ressources.

L'élargissement des mesures coercitives soulève inévitablement des enjeux au regard de la Charte des droits et libertés de la personne : liberté, intégrité, consentement aux soins. Mais au-delà du droit, il y a la relation thérapeutique. La contrainte, même lorsqu'elle est justifiée, laisse des traces. Elle peut briser la confiance, dissuader les personnes de consulter et alimenter un cycle de crise et de rechute. Un système qui mise sur la coercition finit par éloigner précisément ceux qu'il cherche à aider.

Ce qui frappe le plus dans le projet de loi 23, ce n'est pas ce qu'il contient – mais ce qu'il ignore. Rien sur l'accès rapide à des services psychologiques. Rien sur le financement des ressources communautaires. Rien sur la prévention. Comme si la crise en santé mentale pouvait se régler par des ajustements procéduraux.

Or, la réalité est implacable : tant que les personnes n'auront pas accès à des soins en amont, les situations de crise se multiplieront. Et plus elles se multiplieront, plus l'État sera tenté d'intervenir par la contrainte. C'est un cercle vicieux que le projet de loi ne fait qu'entériner.

Au fond, le projet de loi 23 pose une question simple : quel type de système voulons-nous ? Un système qui attend que les gens s'effondrent pour intervenir par la force ? Ou un système qui investit suffisamment pour prévenir ces effondrements ?

En misant sur la contrainte plutôt que sur l'accès aux soins, le gouvernement ne règle pas la crise. Il la déplace – et il en aggrave les conséquences humaines.

En santé mentale, intervenir plus tôt n'est pas seulement plus humain. C'est aussi la

COMMUNIQUÉ

La 14^e édition du Super 5 à 8 de la Fondation Martin Bradley, présentée le 20 mars dernier, a permis d'amasser 117 000 \$ pour la santé mentale.

C'est devant plus de 325 personnes réunies au club de golf Dallaire de Rouyn-Noranda, que le conférencier invité Nicolas Duvernois y a présenté sa confère intitulée ' J'ai besoin d'une pause...Succès et santé mentale : l'Art de l'équilibre ' !

La fondation a également annoncé les 7 projets sélectionnés pour 2026. Un total de 98 500 \$ y seront investis : 1- Association PANDA A-O, TDAH des défis à surmonter. 2- Les Marginales, Création et animations d'ateliers. 3- CISSSAT, équipements spécialisés clinique externe de psychiatrie. 4- Alternatives pour Elles, 11 nouvelles unités de logement. 5- L'Entretoise du Temiscamingue, Construction d'un nouvel immeuble. 6- Maison du soleil levant, Intervenant en réinsertion sociale. 7- École en Sol mineur, Initiation à la musique pour jeunesse avec problématique de santé mentale.

Depuis 2008, la fondation a investi 1 750 000 \$ auprès des organismes œuvrant en santé mentale.

L'once d'Or Agnico Eagle à été remporté par Guylaine Godbout, Groupe EPCM Plus.

Les gagnants de l'encan virtuel sont :

- 1- François Ferland : Bronze LE MINEUR, œuvre de Norbert Lemire, Gracieuseté de la Fondation Groupe Dion
- 2- Luc Filiatrault : Forfait voyage hockey Canadiens, 2 billets, avion, hôtel, Gracieuseté Propair, Cadroporte manufacturier, la Fondation Martin-Bradley.
- 3- Patricia Moreau : Forfait 4 billets joute 2026-27 Canadiens, gracieuseté Cadroporte manufacturié.
- 4- Éric Tremblay : chandail autographié par tous les joueurs édition 2025-26 Canadiens, Gracieuseté la Fondation des Canadiens pour l'enfance.
- 5- Anick Lavoie : toile ' Mille et une nuits d'Abitibi ' , Gracieuseté Valérie Lemay.

La fondation Martin-Bradley vient en aide aux organismes œuvrant en santé mentale en A-T en subventionnant divers projets sélectionnés qui améliore l'environnement des personnes touchées par une maladie mentale et qui brise l'isolement de ces personnes.

Source : Ghislain Beaulieu, président

819-763-1687

Ghislain.beaulieu@prosphere.ca

RAPPORT D'ACTIVITÉS

JOURNÉE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE 13 MARS 2026 EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

LA RAIDDAT S'ENGAGE DANS LA CAMPAGNE

*Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une
bonne santé mentale!*



Table des matières

<i>JOURNÉE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE</i> en Abitibi-Témiscamingue le 13 mars 2026.....	3
<i>La RAIDDAT a proposé une journée pour <i>Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale!</i></i>	4
<i>Tous ensemble pour une bonne santé mentale</i>	5
<i>Événements et activités</i>	6
<i>Le saviez-vous ?</i>	7
Afin de souligner leur engagement, un certificat a été remis à toutes les municipalités qui ont signé la proclamation. Une signature qui démontre que nos municipalités ont à cœur la santé mentale de leurs citoyens et citoyennes.	8
<i>Les activités des organismes communautaires qui ont contribué au bien-être collectif</i>	9
<i>Le saviez-vous ?</i>	10
<i>Promotion et communication</i>	13
<i>Distribution matériels promotionnels</i>	14
<i>Couverture médiatique</i>	16



Ensemble pour une bonne santé mentale!

JOURNÉE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE en Abitibi-Témiscamingue le 13 mars 2026.

La RAIDDAT au cœur d'une journée pour ***Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale!***

À l'issue de la *Journée* consacrée à la santé mentale positive, la Ressource d'aide et d'information en défense des droits en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDDAT) est heureuse et satisfaite de l'atteinte de ses objectifs. En tant que partenaire, la RAIDDAT est fière d'avoir emboîté le pas au Mouvement Santé mentale Québec (MSMQ) alors qu'il lançait la campagne annuelle de promotion de la santé mentale positive 2026 sous le thème « ***Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale!*** » dans le cadre de la **Journée Nationale de la Santé mentale Positive qui se tenait le 13 mars 2026** en Abitibi-Témiscamingue.



Saviez-vous, Mouvement Santé mentale Québec est un regroupement d'organismes communautaires, provenant de plusieurs régions du Québec. Le Mouvement se dévoue uniquement à la promotion et la prévention en santé mentale. Notamment, il propose « **les 7 astuces pour être bien dans sa tête** » présenté sous un thème différent à chaque année. Les outils sont conçus autant pour les organismes que les individus. Non seulement les astuces permettent de promouvoir la santé mentale positive mais favorisent un bien-être individuel et collectif.

Rappelons-nous, un fait marquant qui sera assurément considéré comme un moment historique, en 2022 Mouvement Santé mentale Québec a eu l'idée d'un projet de loi qui a été proposé aux partis politiques. Le projet de loi no498 (Loi proclamant la Journée Nationale de la Promotion de la Santé mentale Positive) a été déposé à l'Assemblée nationale. Tous les partis politiques se sont dit favorables. Le projet de loi no498 a été adopté le 31 mars 2022 et sanctionné le 6 avril 2022. Voilà un grand progrès pour la promotion de la santé mentale positive ici même au Québec.

La RAIDDAT a proposé une journée pour *Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale!*

- ❖ Présenter et promouvoir les outils de la campagne annuelle « *Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale!* » aux citoyens-ennes, les organismes communautaires ainsi que et les municipalités de l’Abitibi-Témiscamingue
- ❖ Mobiliser et sensibiliser les organismes communautaires de l’Abitibi-Témiscamingue à reconnaître et participer à la Journée Nationale de la Santé mentale Positive
- ❖ Informer et sensibiliser la population de la campagne annuelle et à l’importance de la santé mentale
- ❖ Mobiliser et sensibiliser le Centre Intégré Santé Service Sociaux de l’Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT) à promouvoir la Journée Nationale de la Santé mentale Positive

Un aperçu de la visibilité

Les médias sociaux ainsi que la couverture médiatique ont grandement contribué à la diffusion à un large public de l’évènement organisé par le Mouvement Santé mentale Québec et la RAIDD-AT. En Abitibi-Témiscamingue, 10 municipalités ont acquiescé et signé la proclamation de la Journée Nationale de la Santé mentale Positive, pour un total d’environ de 26 122 citoyens-ennes.

Remerciements de la RAIDDAT

La RAIDD-AT remercie infiniment tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la Journée Nationale de la Santé mentale Positive. La RAIDDAT tient à témoigner toute sa reconnaissance aux généreux bénévoles, aux municipalités, organismes communautaires et le Mouvement Santé mentale Québec pour votre dévouement et grâce à vous, la *Journée* fut un succès.

La RAIDDAT remercie également Magalie Bélanger, travailleuse sociale en promotion de la santé mentale positive et en prévention du suicide, de la direction de la Santé Publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l’Abitibi-Témiscamingue, pour sa collaboration lors du kiosque tenu au centre d’achat Les Promenades du Cuivre en Abitibi-Témiscamingue le 13 mars 2026. Notre collaboration a renforcé notre partenariat de manière significative. Ensemble, nous avons pu promouvoir nos objectifs de manière plus solide et efficace. Merci infiniment pour votre collaboration précieuse.

Tous ensemble pour une bonne santé mentale

Recharger sa batterie, c'est vital ! Les pauses au travail comme les pauses du travail sont l'occasion de reprendre contact avec soi-même — ses besoins, ses valeurs, ses aspirations — et de relâcher la tension. Prendre une pause libère le cerveau de l'urgence, réduit le stress, rend possibles de nouvelles stratégies d'adaptation, favorise l'innovation, l'ouverture aux autres, une plus grande créativité, une meilleure efficacité. Les moments de pause sont essentiels **au quotidien** pour recharger sa batterie.

Le présent document vise à nous rappeler que même nos plus petits gestes peuvent contribuer à notre avancée vers un avenir souhaitable. Il s'adresse à vous qui vous questionnez, rêvez, vous indignez, doutez. Quelles que soient nos forces, nos capacités, nos limites, nous pouvons contribuer à créer du sens et de l'espoir. À lire d'un bout à l'autre ou par petite bouchée, à la pause, sous la couette, avec le café ou l'apéro, sous les arbres, dans le bain, dans le bus, en vélo stationnaire, en solo, en groupe, à votre manière.¹



¹ https://mouvementsmq.ca/wp-content/uploads/2026/01/msmq_plaidoyer_vf_web.pdf

Événements et activités

On a souligné la Journée Nationale de la Santé mentale Positive en Abitibi-Témiscamingue

Les activités proposées par la RAIDDAT dans le cadre de la *Journée* nationale, se sont déployées sur l'ensemble du territoire et ce, grâce à la précieuse collaboration des différents intervenants et des membres de la communauté de l'Abitibi-Témiscamingue. La *Journée* fut une belle opportunité de se sensibiliser à notre santé mentale et nous permettre de nous épanouir collectivement.

- ❖ **Invitation aux organismes communautaires à proclamer la *Journée* sous le thème *Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale!***
Nous avons invité les organismes à venir nous rencontrer à notre kiosque qui présentait et offrait gratuitement les outils de promotion visant à promouvoir la santé mentale.

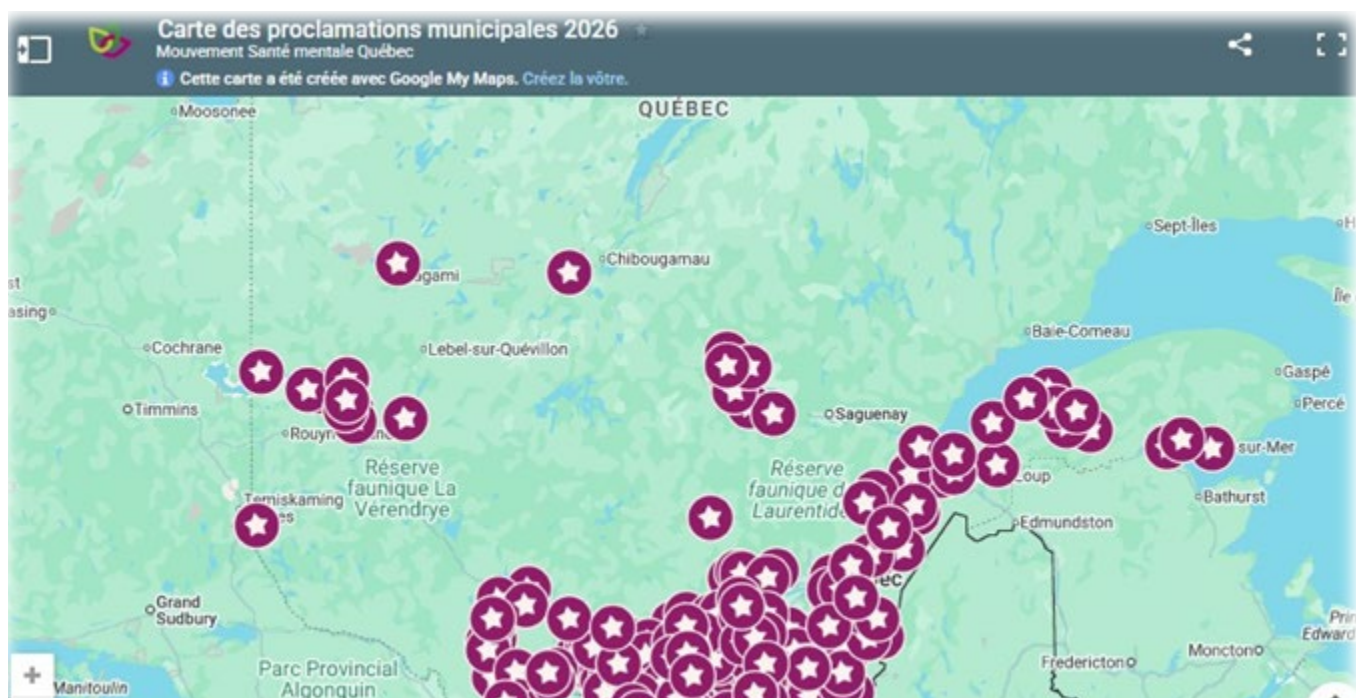
- ❖ **Invitation aux les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue à signer la proclamation de la *Journée Nationale de la Santé mentale Positive*.** Les municipalités jouent un rôle essentiel dans la promotion de la santé mentale et cette *Journée* est l'occasion de faire ensemble un pas de plus pour mettre en lumière l'importance d'accroître et de maintenir le bien-être personnel et collectif, de soutenir la résilience et de prévenir l'émergence de problèmes sociaux et de santé mentale.

Événements et activités	Nombre de personnes rejointes
Invitation aux municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue à signer la proclamation de la Journée nationale de la santé mentale positive le 13 mars 2026.	<i>10 municipalités</i>
Sensibilisation aux organismes communautaires à proclamer la Journée nationale de la santé mentale positive.	<i>149 organismes communautaires</i>
Kiosque au centre d'achat Les Promenades du Cuivre Québec en Abitibi-Témiscamingue	<i>170 participants-es</i>
Total des personnes rejointes	24 541

Le saviez-vous ?

En partageant et en combinant diverses perspectives, nous ouvrons nos horizons, exerçons notre sensibilité aux différentes réalités. Chaque personne, avec son bagage, son parcours de vie, ses compétences et ses sensibilités, apporte une vision des défis qui se présentent. Là où une seule approche risque de nous enfermer dans une vision en silo, une combinaison d'idées venues de milieux variés amène une richesse collective.²

Proclamations municipales 2026 Mouvements Santé mentale Québec



Parmi les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue, 10 ont répondu positivement à l'invitation et ont voté en faveur de la proclamation de la Journée Nationale de la Santé mentale Positive le 13 mars 2026. Ces municipalités se distinguent par une étoile (*) dans la carte des régions du Québec plus haut.

² https://mouvementsmq.ca/wp-content/uploads/2026/01/msmq_plaidoyer_vf_web.pdf

Afin de souligner leur engagement, un certificat a été remis à toutes les municipalités qui ont signé la proclamation. Une signature qui démontre que nos municipalités ont à cœur la santé mentale de leurs citoyens et citoyennes.

proclamation santé mentale positive

Votre municipalité joue un rôle essentiel dans la promotion de la santé mentale

ENSEMBLE POUR UNE BONNE SANTÉ MENTALE!

Le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres vous invitent à proclamer la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive (JNPSMP) qui a lieu le 15 mars chaque année.

Le 15 mars 2023 est aussi le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale de Mouvement Santé mentale Québec et de ses organisations membres. Nous vous invitons à le découvrir et à faire connaître mouvementmq.org/campagne2023-2024-un-geste-un-mouvement

Selon l'Organisation mondiale de la santé, il n'y a pas de santé sans santé mentale. Les municipalités contribuent à favoriser la bonne santé mentale de la population. Par exemple, elles organisent des activités qui offrent des lieux, reconnaissent l'implication citoyenne, diffusent de l'information, offrent des logements accessibles, et maintiennent ou développent des espaces verts.

Voici d'autres exemples de contributions inspirantes. <http://lesmunicipalités.com>

Pour obtenir plus d'informations, «habits pour développer» peut vous aider. Vous êtes invités à vous inscrire à notre newsletter et nous remercions de vous retrouver sur notre site de promotion de la santé mentale.

Plus de 300 municipalités ont proclamé l'an passé. Seront-vous des autres cette année?

Comment s'impliquer?

- Proclamer la JNPSMP lors d'une séance de conseil municipal. Cette proclamation après validée pour la durée de votre mandat. Vous trouverez un modèle de proclamation en page 1.
- Parrainer la campagne «Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour la santé mentale!». Des idées pour vous impliquer sont proposées à la page 2.

Pour nous envoyer votre proclamation signée ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez nous écrire à info@movementmq.org ou nous téléphoner au 514-356-3333.

RAIDDAT | France Rivet, directrice france.rivet@raiddat.org | 514-356-3333

MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC | Réseau Santé mentale Québec | Françoise Chénier, directrice info@movementmq.org | 514-356-3333

Invitation aux municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue à signer la proclamation et ainsi s'engager et démontrer l'importance de la santé mentale positive



LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAC SEUL
842, rue des Pionniers Lac Seul (Québec) J0N 3W0
Téléphone (819) 794-2515

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 février 2023, à 19h, à la salle municipale, fermant par son tour la présidence de madame Claudette Laroche, mairesse.

Assistants(e)s présents(es) :

- M. Jacques Houde
- M. Jimmy Sarrasin
- M. Luc Laroche
- Mme Isabelle Lavoie
- Mme Karoline Lampron-Che
- M. Christian Dubois

Monsieur Lampron, directeur général et greffier adjoint, est aussi présent.

ZÉRO-DE-COÛT - JOURNÉE NAUVAISE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE

CONSIDÉRANT QUE le 15 mars 2023, le jour de l'Assemblée nationale se voit précédé à l'unanimité au faveur de la reconnaissance du 15 mars comme Journée nationale de la santé mentale positive;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale »;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisent le renforcement de la santé mentale de la population sans effort tant au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale vise à améliorer et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT QU' il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale des citoyennes et citoyens;

DE CONSÉQUENCE, il est proposé par madame le conseiller Luc Laroche, approuvé par madame le secrétaire Isabelle Lavoie et révisé unaniment par les membres du conseil;

QUE le conseil municipal de Lac Seul proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive pour le mois de son mandat électoral

Adopté


Karoline Lampron-Che
Directrice générale & greffière adjointe

Copie certifiée conforme
Lac Seul, le 4 février 2023

N.B. Le procès-verbal incluant la présente résolution, sera envoyé à une date ultérieure.



Les activités des organismes communautaires qui ont contribué au bien-être collectif

À l'occasion de la *Journée*, la RAIDDAT a tenu un kiosque au centre d'achat Les Promenades du Cuivre en Abitibi-Témiscamingue, le 13 mars dernier. Ce fut une merveilleuse occasion afin d'informer et sensibiliser la population à l'importance de prendre soin de sa santé mentale. Des outils ont été distribués gratuitement à tous les visiteurs du kiosque.



Le saviez-vous ?

Se mobiliser sans s'épuiser

L'astuce Se ressourcer, c'est faire de la place et accorder de l'importance aux choses qui font du bien, qui rechargent notre batterie. Comme, par exemple, établir ses priorités, rire, passer du temps dans la nature avec ceux et celles que l'on aime, faire des pauses. Il existe 1001 façons de se ressourcer, c'est légitime et vital !

Se ressourcer

Se mobiliser sans s'épuiser

Tout au long du présent plaidoyer, nous avons parlé d'adaptation, d'implication, de mise en action. Sortir de l'impuissance, se mobiliser autour d'une idée qui nous anime, s'unir pour changer le monde, sentir qu'on a le pouvoir d'agir, tout cela peut être grisant et revitalisant ! Parfois, on peut même avoir l'impression que cela nous donne des ailes ! Mais par moments, on peut aussi s'y essouffler.

Nous dépensons une grande dose d'énergie à nous adapter, laisser place à nos émotions, faire preuve d'écoute et de bienveillance, changer nos habitudes, nous impliquer socialement, être présent-e pour les gens qui nous entourent, passer à l'action, etc. **Il est tout à fait légitime de moduler notre rythme selon nos besoins et notre réalité du moment, de prendre des temps de repli et de recharge.** Par exemple, vous pouvez passer votre tour pour prendre la parole sur un sujet que vous défendez habituellement, vous entourer de personnes bienveillantes, partir camper pour faire le vide... En tant

que société, nous devrions célébrer celles et ceux qui osent dire « Non, je dois prioriser » ou encore « Aujourd'hui, j'ai pris du temps pour me recharger ».

Nous vivons dans un monde qui presse le citron à son maximum, qui en demande toujours plus. Les conséquences sont graves : « [...] plus nous sommes fatigués, stressés, distraits, pressés et sous pression, moins nous sommes empathiques avec les autres autour de nous³. » Et moins nous sommes disponibles pour réfléchir à des enjeux environnementaux et sociopolitiques pour créer, surprendre, voir en dehors de la boîte. Si nous voulons briser ce cercle vicieux, il est important comme société de reconnaître que « les espaces de douceur qu'on s'offre ne sont pas des espaces d'indifférence. Ils sont nécessaires [à un retour] en force. Il est nécessaire de prendre le temps de se ressourcer », comme le disait si bien Catherine Ethier à l'émission *Point de repère*⁴. En se permettant de vivre par instant le moment présent, on refuse l'automaticité. C'est un geste de liberté.

Nous n'avons qu'un seul bocal d'énergie dans lequel nous puisons pour notre travail, nos responsabilités, nos sports,

nos activités, nos enfants, nos amours, nos implications... Pour éviter la faillite énergétique, deux options s'offrent à nous : arrêter de puiser dans notre bocal (c'est-à-dire se reposer, faire des pauses, mettre des limites, établir ses priorités), ou le remplir de choses qui nous font du bien (comme ne rien faire, jardiner, prendre un bain de nature⁵, lire, passer du temps avec ses amis, courir, cuisiner).

QUESTION
Ensemble, comment peut-on réinventer notre rapport au temps et créer une société où chacune et chacun a la possibilité de s'épanouir sans sacrifier sa santé ou celle de son environnement ?

REMARQUE
Nous pourrions prendre exemple sur les organisations qui offrent à leurs équipes non seulement des congés de maladie, mais aussi des congés santé. Ces derniers nous permettent de nous ressourcer pour éviter la faillite énergétique. De petits changements apportés à la culture organisationnelle peuvent favoriser la santé mentale.

On vous propose d'agir, à deux, à trois ou collectivement

La levée du drapeau. Si on se donnait le défi collectif de lever la main quand on sent que ça va s'emballer, quand ça va trop vite, quand c'est trop, quand le rythme n'a plus de sens, pour qu'ensemble on trouve des solutions qui contribueront à notre mieux-être ? Et si on prenait le temps d'écouter celles et ceux qui lèvent le drapeau ?

Et vous, que ferez-vous ?

36 | Plaidoyer en faveur de l'emploi - MSMQ

L'astuce Se ressourcer, c'est faire de la place et accorder de l'importance aux choses qui font du bien, qui rechargent notre batterie. Comme établir ses priorités, rire, passer du temps dans la nature avec ceux et celles que l'on aime, faire des pauses. Il existe 1001 façons de se ressourcer, c'est légitime et vital!³

³ https://mouvementsmq.ca/wp-content/uploads/2026/01/msmq_plaidoyer_vf_web.pdf

Le sens et l'espoir



Le sens et l'espoir de quoi s'agit-il ?

Il n'est pas évident d'aborder ces questions, de les définir aisément, avec toutes les nuances qui s'imposent. Une simple recherche documentaire nous en donne d'ailleurs une multitude de définitions. Peut-être avez-vous déjà la vôtre.

Dans les cultures autochtones, par exemple, **le sens et l'espoir font partie des éléments centraux qui renforcent l'équilibre et favorisent l'atteinte du mieux-être mental.** Le sens renvoie à la compréhension de sa place dans la vie et dans l'histoire collective. Il s'appuie sur les liens avec la famille, la communauté et la culture, il donne une orientation à l'existence. Il est étroitement lié aux autres dimensions du mieux-être, soit le but, l'espoir et l'appartenance. Ensemble, ces dimensions se renforcent et créent **un équilibre entre le mental, le physique, le spirituel et l'émotionnel ou l'affectif,** permettant d'atteindre un état de mieux-être optimal⁴⁻⁵.

Le sens

Le sens pourrait évoquer un sentiment d'appartenance à quelque chose de plus grand que soi : un mouvement collectif, l'immensité de la nature ou encore la spiritualité.

Le sens pourrait aussi être associé à la notion de compréhension du monde.

Le sens est propre à chaque personne. Il peut évoluer dans le temps, se transformer selon nos croyances, nos valeurs, les émotions qui nous habitent, les contextes dans lesquels nous nous retrouvons.

Pour Marine El Hajj, professeure associée à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université Laval, le sens serait construit par la spiritualité. La dimension spirituelle n'est pas nécessairement associée au religieux. Elle peut prendre la forme de valeurs, de pratiques ou d'engagements⁶.

Pour Michael F. Steger, professeur associé en psychologie à l'Université du Colorado, le sens de la vie est influencé par la signification que l'on donne aux événements qui surviennent. Il pourrait aussi être défini comme un but, une direction que l'on se donne pour atteindre un rêve, un objectif cohérent avec soi-même⁷.

En ce qui a trait au sens collectif, plusieurs études ont démontré qu'en temps de crise, développer des actions visant à renforcer le sentiment de cohérence des populations peut faire une réelle différence sur le bien-être des individus et des collectivités. Le sentiment de cohérence, c'est pouvoir donner du sens aux événements, accéder à une information claire et structurée et sentir que l'on dispose des ressources nécessaires pour faire face à la situation. Au-delà des crises, les politiques et les programmes mis en place peuvent favoriser notre sentiment de bien-être tout en respectant la culture de chaque milieu⁸. Nous sommes en droit de nous attendre à ce que les décisions prises par l'État concordent avec les principes sociaux fondamentaux défendus, telles l'équité et la dignité.

Le sens pourrait évoquer un sentiment d'appartenance à quelque chose de plus grand que soi : un mouvement collectif, l'immensité de la nature ou encore la spiritualité. Le sens pourrait aussi être associé à la notion de compréhension du monde. Le sens est propre à chaque personne. Il peut évoluer dans le temps, se transformer selon nos croyances, nos valeurs, les émotions qui nous habitent, les contextes dans lesquels nous nous retrouvons.

Marc Pistorio, psychologue clinicien, écrit : « L'espoir naît de la conviction que la vie a une valeur, même dans les moments désespérants. Avoir une raison de vivre permet de traverser les difficultés [...] et contribue grandement à l'amélioration de la santé mentale. »⁴

⁴ https://mouvementsmq.ca/wp-content/uploads/2026/01/msmq_plaidoyer_vf_web.pdf

L'empathie et la bienveillance

Écouter et ressentir, c'est être à l'écoute de nos émotions et de celles des autres. C'est les observer, les accueillir, les cerner et tenter de comprendre les besoins qu'elles expriment pour soi et pour les autres.

Ressentir

Embrasser sa vulnérabilité pour tracer son chemin

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises émotions, elles sont toutes humaines. Elles ont toutes une fonction : de nous envoyer un message se référant à un besoin auquel nous devons tenter de répondre. Elles nous aident à nous animer d'une énergie positive et créatrice. Les émotions sont une langue à apprivoiser ; plus on apprend à les accepter, les reconnaître, les nommer, plus nous devenons aptes à accueillir et à entendre celles des autres. Les émotions sont la partie de l'essence même de la communication humaine. La manière de s'exprimer varie d'une personne à l'autre, de la culture à la culture. De plus, les mêmes situations ne créeront pas nécessairement les mêmes émotions.

En fonction du contexte social actuel, le sentiment de vulnérabilité peut prendre une grande place. Dans une perspective

de transformation sociale, cette émotion nous permet de laisser tomber une partie de nos barrières afin de nous ouvrir à ce que nous ressentons et à ce que les autres vivent. En ce sens, nous permettrons une dose de vulnérabilité qui signifie accepter d'être touché(e) par la souffrance, la sienne comme celle des autres, d'être en mesure de l'écouter réellement et de chercher des façons d'agir humaines, justes et sensibles. Il s'agit donc d'une forme de courage relationnel : celui d'entrer en contact avec les émotions, belles comme difficiles, en laissant tomber l'indifférence.

QUESTION

Dans une société où l'on accorde une grande importance à la force et au courage, quelle place peut-on aussi donner à la vulnérabilité ?

Le psychologue Marc-André Dufour affirme que « [...] cette brèche qui laisse passer la douleur et l'inconfort est celle-là même qui laisse entrer la lumière [...] qui nous permet de reprendre contact avec des émotions agréables ». Ce début de reconnexion, ajoute-t-il, peut réduire le sentiment d'impuissance et ranimer de l'espoir⁵.



L'empathie et la bienveillance

Par l'empathie, on peut comprendre les émotions et les perspectives des autres, ce qui favorise de meilleures relations interpersonnelles, une communication plus efficace et une collaboration accrue.

L'écoute empathique, c'est dire à l'autre : tu existes, j'ai le goût de t'entendre. Il est possible de communiquer de manière empathique⁵ en clarifiant le contexte ou le sujet, en nommant de part et d'autre les émotions et les besoins qui y sont reliés, en les écoutant, en reformulant pour s'assurer qu'on a bien compris le sens de ce qui a été dit, et en cherchant avec l'autre s'il peut y avoir un objectif commun ou une aide à apporter.

Par l'empathie, on peut comprendre les émotions et les perspectives des autres, ce qui favorise de meilleures relations interpersonnelles, une communication plus efficace et une collaboration accrue.

L'écoute empathique, c'est dire à l'autre : tu existes, j'ai le goût de t'entendre. Il est possible de communiquer de manière empathique en clarifiant le contexte ou le sujet, en nommant de part et d'autre les émotions et les besoins qui y sont reliés, en les écoutant, en reformulant pour s'assurer qu'on a bien compris le sens de ce qui a été dit, et en cherchant avec l'autre s'il peut y avoir un objectif commun ou une aide à apporter.⁵

⁵ https://mouvementsmq.ca/wp-content/uploads/2026/01/msmq_plaidoyer_vf_web.pdf

Promotion et communication

Des courriels personnalisés adressés au nom des maires et des mairesses ont été envoyés non seulement aux municipalités, mais également aux organismes. De plus, pour donner suite aux réponses favorables des municipalités des articles de promotion de la campagne ont été envoyés accompagnés des certificats en reconnaissance de leur engagement envers la Journée Nationale de la Santé mentale Positive.

Les actions en promotion :

- **Distribution matériels promotionnels :** Lors de l'envoi des lettres d'invitation à participer à l'événement, du matériel promotionnel tel que des épinglettes, des affiches, des stylos et des pamphlets, ont été distribués gratuitement. Tous les destinataires étaient encouragés à mettre en évidence ce matériel dans leurs organisations respectives et à le rendre accessible à tous. L'objectif était de promouvoir activement la Journée Nationale de la Santé mentale en offrant ces articles promotionnels qui servaient à sensibiliser et à mobiliser un large public.
- **Diffusion – Proclamation municipale :** Une campagne d'envoi de courrier en masse a été lancée pour inviter l'ensemble des municipalités à proclamer la Journée Nationale de la Santé mentale Positive. Les municipalités étaient encouragées à présenter cette demande lors de leurs prochains conseils municipaux et à adopter une résolution en ce sens. L'objectif était d'inciter activement les municipalités à reconnaître et à soutenir cette *Journée* dédiée à la santé mentale au niveau régional.
- **Diffusion – Proclamation organismes communautaires:** Une campagne de sensibilisation a été menée auprès des organismes communautaires afin de les inciter à proclamer la Journée Nationale de la Santé mentale Positive. Dans le cadre de cette initiative, nous avons invités les organismes à regarder le lancement de la campagne et venir nous voir à notre kiosque de promotion à la santé mentale.

Distribution matériels promotionnels

Distribution – matériels promotionnels MSMQ, 13 mars 2026, Journée nationale promotion santé mentale positive	Nombre
Outils promotionnels : Plaidoyer en faveur de l'espoir	96
Outils promotionnels : Affiches : Un pas un geste un mouvement	16
Outils promotionnels : Stylos batterie	138
Outils promotionnels : Batterie, 7 astuces	94
Outils promotionnels : Épinglettes	82
Outils promotionnels : Carton populaire	97
Outils promotionnels : Jeux de cartes	38
Total	561

Distribution – matériels promotionnels RAIDD-AT 13 mars 2026, Journée nationale promotion santé mentale positive	Nombre
Outils promotionnels : Dépliants RAIDD-AT	100
Outils promotionnels : Cartes d'affaire	2
Outils promotionnels : Livre Surfer sur la vague	15
Outils promotionnels : Signet Surfer sur la vague	2
Total	119

Distribution – matériels promotionnels aux municipalités 13 mars 2026.	Nombre
Municipalités qui ont signées la proclamation :	
➤ Amos	
➤ Dupuy	
➤ La Corne	
➤ Launay	
➤ Saint-Dominique-du-Rosaire	
➤ Saint-Marc-de-Figuery	
➤ Saint-Matthieu -d’Harricana	
➤ Senneterre	
➤ Taschereau	
➤ Ville-Marie	
Outils promotionnels : Dépliants RAIDD-AT	60
Outils promotionnels : Plaidoyer en faveur de l’espoir	60
Outils promotionnels : Dépliants Batterie	60
Outils promotionnels : Cartons populaires	60
Outils promotionnels : Stylos batteries	60
Outils promotionnels : Affiches	60
Outils promotionnels : Épinglettes	60
Total	420

Campagne

**Un pas, un geste,
un mouvement...**

Ensemble pour une bonne santé mentale!

Couverture médiatique



Voici un survol des médias qui ont couvert les actualités de la Journée du Mouvement Santé mentale Québec

La Journée du 13 mars 2026 a bénéficié d'une large couverture médiatique, attirant l'attention de plusieurs médias qui ont relayé les actualités de l'événement. Voici un survol des médias qui ont couvert cette journée.

Grâce à cette couverture médiatique variée, la Journée Nationale de la Santé mentale Positive a pu atteindre un large public, favorisant ainsi la sensibilisation à la santé mentale et l'importance de prendre soin de soi.

Portail Santé Montérégie



Le Soleil

LES COOPS DE L'INFORMATION | le Droit | le Nouvelliste | le Quotidien | le Soleil | la Tribune | la Voix de l'Est

leSoleil

Archives

Interact Software
Intranet for Communicators

Archives

13 mars, future Journée de la santé mentale positive

Par Olivier Bossé, Le Soleil

5 avril 2022 à 15h:37 | Mis à jour le 8 mars 2023 à 2h:55

2 minutes

Facebook, X, LinkedIn, Email, Print, Share

Association pour la Santé Publique du Québec

ASPQ
ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Nous découvrir | Nos actions | Nouvelles | Outils | Co

12 mars 2025 // Nouvelles

13 mars : Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive

Ville de Témiscamingue



NOUVELLES

Accueil / Nouvelles / Célébrons la Journée nationale...

CÉLÉBRONS LA JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE | 13 MARS

13 mars 2024



Journée nationale
promotion

Ville de Malartic



Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive | 13 mars 2026

13 MARS 2026

JOURNÉE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE | 13 MARS 2026



RAPPORT D'ACTIVITÉS

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE 2025 EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Se RESSOURCER, c'est trouver sa zone de recharge



Table des matières

<i>Événements et activités</i>	3
Réseau BIBLIO ATNQ	4
Le Comité travail d'Amos	6
<i>Salon du mieux-être de la Vallée-de-l'Or</i>	10
<i>Au kiwanis, offrez-vous une occasion pour vous ressourcer, votre santé mentale est essentielle</i>	14
<i>Promotion et communication</i>	17

Événements et activités

La Semaine Nationale de la Santé Mentale est un moment précieux dans notre calendrier, une période dédiée à la sensibilisation, à l'éducation et à l'action en faveur de la santé mentale positive. Cette année, du 5 au 11 mai 2025, nous sommes une fois de plus réunis pour célébrer cette importante campagne.

On a souligné la Semaine de la Santé mentale en Abitibi-Témiscamingue

Les activités proposées par la RAIDD-AT dans le cadre de la *Semaine de la santé mentale*, se sont déployées sur l'ensemble du territoire et ce, grâce à la précieuse collaboration des différents intervenants, organismes et des membres de la communauté de l'Abitibi-Témiscamingue. La *Semaine* fut une belle opportunité de se sensibiliser à notre santé mentale et nous permettre de s'épanouir collectivement.

- ❖ Présenter et promouvoir les outils de la campagne annuelle « **Se RESSOURCER, c'est trouver sa zone de recharge** » aux citoyens-ennes, les organismes communautaires ainsi que et les comités en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue
- ❖ Mobiliser et sensibiliser les organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue à reconnaître et participer à la Semaine nationale de la santé mentale
- ❖ Mobiliser les Tables en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que les partenaires à participer à la Semaine de la santé mentale
- ❖ Informer et sensibiliser la population de la campagne annuelle et à l'importance à la santé mentale



Se ressourcer

Réseau BIBLIO ATNQ

C'est avec une profonde gratitude que nous souhaitons exprimer notre reconnaissance envers le Réseau BIBLIO ATNQ pour son engagement indéfectible dans cette initiative. Depuis plus de dix ans, notre collaboration avec le Réseau BIBLIO ATNQ a été un pilier essentiel dans la promotion de la santé mentale au sein de nos communautés.

Le Réseau BIBLIO ATNQ, avec ses 66 bibliothèques et points de service, a été un partenaire inestimable, offrant un accès privilégié à la connaissance et à la sensibilisation. Avec près de 200 000 prêts de documents, des milliers de demandes spéciales et des centaines d'animations, le Réseau a été un vecteur essentiel de diffusion d'informations et de ressources pour le bien-être mental.

La collaboration étroite entre la RAIDDAT et le Réseau BIBLIO ATNQ a permis de créer des liens solides au sein de nos communautés, favorisant ainsi une sensibilisation de qualité et un soutien mutuel en matière de santé mentale.

Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue/ Nord-du-Québec · Suivre
2 mai · 🌐

EN MAI, ON SE RESSOURCE ! Sous le thème « Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge », les abonné·e·s des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO ATNQ sont invités à découvrir les collections des bibliothèques sur divers sujets encourageant le bien-être de soi pour une meilleure santé mentale.

Venez découvrir une belle variété de ressources documentaires pour tous les âges qui incitent à prendre soin de sa santé mentale et contrer la surcharge mentale !

Rendez-vous à votre bibliothèque! Pour connaître les heures d'ouverture de votre bibliothèque : <https://www.reseaubiblioatnq.qc.ca/bibliotheques>

**SE RESSOURCER
C'EST TROUVER SA
ZONE DE RECHARGE**

GOVERNEMENT
SANTÉ MENTALE
QUÉBEC
Promouvoir. Savoir. Outils.

Cette année encore, le Réseau a été au rendez-vous, diffusant à tous ses membres le message de la Semaine nationale de la santé mentale, accompagné d'outils promotionnels essentiels.

Nous tenons également à saluer la publication de la belle publicité dans le Bulletin L'Échange du Réseau BIBLIO ATNQ, qui a contribué à élargir notre portée et à renforcer notre impact.

Merci au Réseau **BIBLIO ATNQ** pour son partenariat précieux et son engagement continu envers la santé mentale de nos communautés.



Le Comité travail d'Amos

La Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDD-AT) se réjouit de l'engagement soutenu depuis plusieurs années de la part des partenaires de la Table de concertation en santé mentale et dépendance de la Municipalité régionale de comté (MRC) Abitibi. Ces partenaires déploient des efforts remarquables dans le cadre de la semaine nationale de la santé mentale, témoignant ainsi d'une continuité exceptionnelle dans leur implication. Cette constance mérite d'être soulignée, tant elle contribue de manière significative à la promotion du bien-être mental au sein de la communauté.

Dans le cadre de leurs activités pour cette année, le comité de travail de la semaine nationale de la santé mentale, en partenariat avec le Mouvement Santé Mentale Québec et le RAIDD-AT, annonce avec fierté la tenue de la 3^e édition du **Marché de la Dopamine**. Cette initiative ambitieuse vise à promouvoir le bien-être mental et se tiendra le mercredi 9 mai au parc de la Cathédrale d'Amos, de 13h à 18h, offrant ainsi un accès gratuit à l'ensemble de la population. L'activité a réuni cette année un nombre record de plus de 500 participants.





*Kiosques du marché
Dopamine :*

Bar à jardinage

Massage sur chaise

Coin feu

Coin actif

*Station d'eau chaude
avec biscuits et
muffins*

Initiation à la boxe

Kiosque plein air

Kiosque d'arts

Kiosque lecture

*Kiosque pour se
projeter*

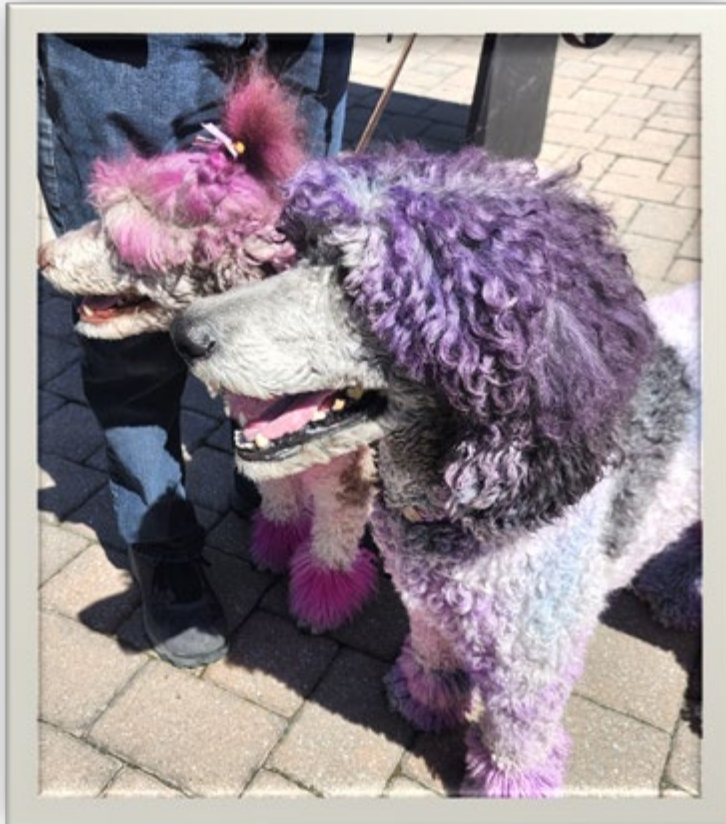
Pige ton canard

*Station de
maquillage*

*Outils concrets pour
prendre soin de soi*

*De la musique en fin
d'activité avec le
groupe Abat-jour*

*Une animation
ambulante
comprenant du yoga
du rire, de la magie
et la participation de
lisseurs publics*



Marché Dopamine 2025



Salon du mieux-être de la Vallée-de-l'Or

Dans le cadre de la semaine de la santé mentale, la Ressource d'aide et d'information en défense des droits en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDDAT) en partenariat avec le Réseau d'éclaireurs du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue organisaient un Salon du mieux-être de la Vallée-de-l'Or qui avait lieu le 2 mai 2025 entre 11h00 et 16h00 au Carrefour du Nord-Ouest de Val-d'Or. Il s'adressait à toute la population désirant obtenir des outils, de l'information et connaître les services offerts pour améliorer et maintenir une bonne santé mentale. Plus de 85 personnes ont été présentes.



Organismes ayant eu un kiosque

RAIDD-AT

CISSSAT Santé Publique

AIR Ouverte

Fierté Val d'Or

Centre de Prévention du Suicide de la Vallée-de-l'Or

L'organisme Proches Aidants de Val-d'Or

(Espace No Masté) Cours de yoga de 30 minutes

Centre de l'office du tourisme de Val-d'Or

Travailleuse de rang du CPS Amos

Centre de Prévention du Suicide de Senneterre.







Au kiwanis, offrez-vous une occasion pour vous ressourcer, votre santé mentale est essentielle

Dimanche le 4 mai 2025, de 13h à 16h, au sentier pédestre de l'aire récréative Kiwanis Agnico Eagle, plusieurs partenaires se sont rassemblés afin d'initier la semaine nationale de santé mentale. Cet évènement annuel a été l'occasion de mettre en avant l'importance que chaque individu a le pouvoir d'agir sur son bien-être et de sensibiliser la population sur l'importance de prendre soin de sa santé mentale. Outre le volet de sensibilisation, nous avons comme mandat d'outiller les personnes à se ressourcer et d'en faire une priorité. Des kiosques étaient sur place pour aborder plusieurs thèmes touchant les saines habitudes de vie (nutrition, activité physique, pleine conscience., organismes communautaires...etc).

De plus, les informations et activités étaient diversifiées afin de rejoindre l'intérêt de toute la population (jeunes, familles, personnes aînées, hommes..etc). Nous avons comptabilisé la présence de plus de **235 personnes** durant l'activité. Nous pouvons confirmer que l'activité a été un grand succès et qu'elle suscite un intérêt croissant au sein de la population.





Kiosques activités

Zumba, parcours et maquillage pour enfant, yoga du rire...Collations sur place, escrime médiévale, photo Booth





POUR LES PERSONNES AU SEIN DE L'ORGANISATION	POUR L'ORGANISATION
AGIR	
<ul style="list-style-type: none"> Savoir pourquoi on travaille, y trouver du sens, sentir dans la mesure du possible une cohérence entre nos valeurs et celles de l'organisation. Reconnaître ce qu'il y a de bon dans son travail, ce qui donne de l'énergie. Faire un choix pour sortir de l'impuissance. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire preuve de cohérence entre les valeurs de l'organisation et ses actions. Prendre en considération l'expérience des travailleuses et des travailleurs dans l'organisation du travail.
RESSENTIR	
<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître ses émotions et celles des collègues, les accepter et évaluer comment répondre aux besoins qui les ont déclenchées. 	<ul style="list-style-type: none"> Voir les émotions comme un baromètre; prendre le temps d'écouter et relater rapidement les calibres dans les soutiens — les instants — lorsque nécessaire. Instaurer et entretenir un climat de sécurité psychologique afin que les membres du personnel osent à l'aise d'exprimer leurs besoins, leurs attentes, leurs inquiétudes.
S'ACCEPTER	
<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître ses forces et ses capacités comme celles de ses collègues, et développer ses aptitudes à poser ses limites en toute légitimité. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier, mobiliser et reconnaître les forces des individus et des équipes. Travailler avec toutes les forces en place est moins énergivore, plus ressourçant. Reconnaître que chaque personne a ses propres limites et les respecter.
DÉCOUVRIR	
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les divers sources de pression qui peuvent empêcher de me ressourcer, de changer de rythme. Proviennent-elles de l'organisation, de la société ou de moi-même ? Prendre du recul, développer des stratégies pour trouver un rythme de croisière qui nous convient, se donner du temps pour composer avec la nouvelle réalité. 	<ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur les forces des équipes. Créer les occasions de découvrir les multiples façons d'aborder un rythme de croisière équilibré. Expliquer les raisons des choix.
CHOISIR	
<ul style="list-style-type: none"> Différencier, avec l'aide de collègues et de gestionnaires, ce qui est urgent de ce qui est prioritaire, nécessaire, souhaitable ou à reporter. S'élargir, lorsque possible, du multi-tâche; choisir d'engager pleinement son cerveau dans une seule tâche à la fois — ça le repose! 	<ul style="list-style-type: none"> Définir le niveau de priorité des tâches. Revoir la planification lorsque nécessaire. Permettre un certain niveau d'autonomie au travail.
CRÉER DES LIENS	
<ul style="list-style-type: none"> Nourrir les liens sociaux; ils sont non seulement un plaisir, mais un filet de sécurité pour les moments plus exigeants. 	<ul style="list-style-type: none"> Offrir et faciliter le mentorat. Organiser des communautés de pratique pour les gestionnaires. Participer à la Fête des voisins au travail!
SE RESSOURCER	
<ul style="list-style-type: none"> Planifier des pauses entre chaque réunion pour se refaire une tête, se recharger. Prendre des pauses physiques, sociales et psychologiques. Se permettre de se détacher pour se détacher mentalement du travail. Si possible, prendre préventivement congé avant de tomber malade. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire du droit à la déconnexion un des éléments de la culture organisationnelle. Ne pas envoyer de courriels, textos ou autres messages en dehors des heures du travail sauf en cas d'urgence. Établir le droit à une pause à l'intérieur d'un quart de travail de moins de 5 heures. Faire preuve de souplesse dans l'utilisation des temps de pause. P. ex.: autoriser 15 min à l'arrivée le matin pour le café avec les collègues; accepter l'absence de pause pour que la journée se termine 30 min plus tôt (lorsque la tâche relève au poste le permet). Évaluer la possibilité d'instaurer le semaine de 4 jours, avoir des journées sans réunion, des périodes de travail sans interruption... Créer un espace de recharge au bureau, un lieu de détente.

Pour en savoir plus sur l'application des 7 astuces en milieu de travail, visitez etvbiendanssetete.ca

Promotion et communication

Les actions promotionnelles effectuées ciblèrent une population de 149 637 personnes sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, région 08. En plus de la couverture médiatique (radio et journaux), une série d'actions ont été mises en place : activités de sensibilisation et de promotion auprès des différents milieux communautaires et du réseau de la santé. Les médias sociaux et une belle couverture médiatique ont grandement contribué à faire rayonner à un large public cette tournée d'activités de sensibilisation à la santé mentale présentée par la RAIDD-AT et partenaires sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale.

Distribution – matériels promotionnels MSMQ, campagne « Se ressourcer» Semaine de la santé mentale	Nombres
Outils promotionnels : Épinglettes	200
Outils promotionnels : Revues	200
Outils promotionnels : Stylos de la batterie	55
Outils promotionnels : Affiches françaises	20
Outils promotionnels : Chevalet	105
Outils promotionnels : Dépliants pour la population 7 astuces	155
Outils promotionnels : Milieu de travail	125
Outils promotionnels : Stylo RAIDD-AT	300
Outils promotionnels : Carte d'affaire	65
Outils promotionnels : Dépliant RAIDD-AT	130
Total	1355

Ensemble, nous sommes engagés à poursuivre cette mission essentielle de sensibilisation et de soutien en faveur de la santé mentale. Que cette semaine soit l'occasion de renforcer nos liens, d'inspirer l'action et de promouvoir le bien-être mental pour tous.

La RAIDD-AT tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble des partenaires, membres et organisateurs pour leur engagement remarquable. Votre dévouement, votre temps et vos efforts consacrés à la promotion de la santé mentale sont précieux et essentiels à l'avancement de notre mission.

Merci de contribuer activement à cette cause qui nous tient à cœur.



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Rouyn-Noranda, le 9 avril 2026

Madame France Riel
Directrice générale
Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue
418, rue Larivière
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4H8

Objet : Remerciements – Conférence le 25 mars 2026

Madame Riel,

La présente fait suite à votre participation à la journée sur la santé mentale dans le cadre de notre colloque qui avait lieu les 24 et 25 mars dernier. Je tiens à vous remercier d'avoir accepté notre invitation à rencontrer les membres des comités des usagers et de résidents du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les personnes présentes ont grandement apprécié votre conférence du 25 mars et les informations transmises au kiosque d'information ont permis de recevoir des informations qui seront sans aucun doute utiles aux membres des comités des usagers et de résidents. Votre présentation sur le mandat de votre organisme et les échanges avec les personnes des comités des usagers et de résidents se sont avérés pertinents tout en permettant de mieux comprendre l'aide et le soutien disponibles aux personnes et aux proches pour la reconnaissance de leurs droits en santé et services sociaux.

Nous profitons de l'occasion pour remercier sincèrement Mmes Ida Calixte et Sarah Laliberté qui ont pris part à votre présentation et accueilli les personnes qui ont visité votre kiosque d'information. Sachez que votre contribution à la réussite de notre colloque ainsi que le contenu de votre présentation ont permis aux bénévoles des comités des usagers et de résidents d'apprécier l'importance de votre mandat en regard de l'information à transmettre aux usagers et pour la défense de leurs droits.

De la part de tous les membres du CUCI et en mon nom, recevez, Madame Riel, nos salutations les plus distinguées.

La présidente du comité des usagers du Centre intégré
de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue,



Carole Bédard

UNIR NOS FORCES
VERS L'EXCELLENCE
POUR LE BIEN-ÊTRE
DES GENS D'ICI

HUMANISME

ENGAGEMENT

TRANSPARENCE

COLLABORATION



RAIDDAT

RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN DÉFENSE DES DROITS
EN SANTÉ MENTALE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Loi P-38.001






Loi sur la protection des personnes dont l'état mental
présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui

COMPRENDRE

APPLIQUER

RÉFLÉCHIR

15 MAI 2026

-  Centre des congrès de Rouyn-Noranda
-  Vendredi 15 mai 2026 de 9 h 30 à 15 h 30
-  Conférenciers : Jean-François Plouffe
(Action Autonomie) et Me Patrick Martin-
Ménard (Ménard Martin Avocats)
-  Événement en présentiel et virtuel
-  Gratuit et dîner inclus



Inscrivez-vous !
Places limitées

COLLOQUE SUR LES DROITS EN SANTÉ MENTALE



RAIDDAT

418, avenue Larivière
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4H8

Téléphone : 819 762-3266

Courriel : info@raiddat.org

Site Web : www.raiddat.org

**La Ressource d'aide et d'information
en défense des droits, en santé mentale,
de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDD-AT)**

AU COEUR DU RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE

La RAIDD-AT agit de façon active et dans la réalité actuelle de son milieu.

La RAIDD-AT se fait un point d'honneur d'assurer la défense des droits de l'individu basée sur la primauté de la personne : dans le processus d'aide et d'accompagnement, l'organisme reconnaît l'importance de l'implication de la personne dans toutes les étapes du processus d'intervention pour le respect de ses droits. Ainsi, chaque personne reçoit une aide et un accompagnement sur mesure et est dirigée, le cas échéant, vers les différents recours existants.

La RAIDD-AT, c'est un accueil, une écoute, une évaluation des besoins, une aide, un accompagnement, une recherche de solutions.

————— C'est gratuit.

————— C'est confidentiel.

————— C'est pour tous.